ACADÉMIE ROYALE KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR DES SCIENCES COLONIALES KOLONIALE WETENSCHAPPEN

DES SÉANCES DER ZITTINGEN

BULLETIN MEDEDELINGEN

(Nouvelle série - Nieuwe reeks)

V - 1959 - 5

Séance plénière - Pleno-zitting



Rue de Livourne, 80A BRUXELLES 5

Livornostraat, 80A BRUSSEL 5

1959

PRIX : F 100

Abonnement 1959 (7 num.)

AVIS AUX AUTEURS.

L'A. R. S. C. publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du Bulletin des Séances).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants prennent place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans la « Notice de présentation des manuscrits » (voir Bull. 1958, N. S., T. IV, fasc. 3, p. 755), dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

BERICHT AAN DE AUTEURS.

De K. A. K. W. publiceert de studies waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de Mededelingen der Zittingen).

De werken die minder dan 32 bladzijden besiaan worden in de Mededelingen gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der Verhandelingen opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de « Nota over de indiening van handschriften» (zie Meded. 1958, N.R., B. IV, afl. 3, blz. 757), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

Académie royale des

Sciences coloniales.

Bulletin des Séances. (Nouvelle série) V-1959-5

(Séance plénière)

Koninklijke Academie voor koloniale Wetenschappen.

Mededelingen der Zittingen (Nieuwe reeks).

V-1959-5

(Pleno-zitting)

Table des matières.

Inhoudstafel.

Séance plénière (21-10-1959)	1028	Pleno-zitting (21-10-1959)	1029
A. Wauters : Allocution inaugurale	1032	A. Wauters : Openingsrede	1033
EJ. Devroey : Rapport sur l'activité de l'A.R.S.C. pendant l'année 1958-59	1036	EJ. Devroey: Verslag over de werkzaamheden van de K.A.K.W. tijdens het jaar 1958-59	1037
A. Wauters: Les problè- mes humains dans la con- joncture actuelle du Congo	1088	A. Wauters: Les problèmes humains dans la conjonc- ture actuelle du Congo	1088

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

BULLETIN DES SÉANCES

(Nouvelle série)

V - 1959 - 5

Séance plénière tenue le mercredi 21 octobre 1959 dans la Grande Salle du Palais des Académies à Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE WETENSCHAPPEN

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

(Nieuwe reeks)

V - 1959 - 5

Pleno-zitting gehouden op woensdag 21 oktober 1959 in de Grote Zaal van het Paleis der Academiën te Brussel

Séance plénière du 21 octobre 1959.

La séance solennelle, rehaussée de la présence de S. M. le roi Léopold III, président de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale, est ouverte à 15 heures, dans la grande salle du Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. A. Wauters, président de l'Académie, assisté de MM. R. Vanderlinden, directeur de la Classe des Sciences techniques, E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel, et M. Walraet secrétaire des séances.

M. l'administrateur général M. Van den Abeele, représentant M. A. DE SCHRIJVER, ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, prend également place au bureau.

L'assistance est composée de la plupart des membres de l'Académie et des représentants les plus qualifiés des institutions scientifiques, politiques et administratives, belges et congolaises.

M. le *Président* salue en néerlandais la présence de S. M. le roi Léopold III qu'il remercie d'avoir bien voulu accepter l'invitation de l'Académie et auquel il rend hommage pour la noble mission qu'Il s'est assignée en promouvant d'une manière à la fois grandiose et efficace, la recherche scientifique en Belgique et au Congo.

Poursuivant en français, il lit ensuite le texte d'un message que l'Académie a adressé à S. A. R. le prince Albert de Belgique, président de l'Institut national pour l'Étude agronomique duCongo belge, que des engage-

Pleno-zitting van 21 oktober 1959.

De plechtige zitting, opgeluisterd door de aanwezigheid van Z. M. koning Leopold III, voorzitter van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika, wordt geopend te 15 uur, in de grote zaal van het Paleis der Academiën te Brussel, onder voorzitterschap van de H. A. Wauters, voorzitter van de Academie, bijgestaan door de HH. R. Vanderlinden, direkteur van de Klasse voor Technische Wetenschappen, E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

De administrateur-generaal M. Van den Abeele, als vertegenwoordiger van de H. A. DE SCHRIJVER, minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, neemt eveneens plaats aan het bureau.

De vergadering bestaat uit het grootste deel der leden van de Academie en der meest vooraanstaande vertegenwoordigers van de Belgische en Congolese wetenschappelijke, politieke en administratieve instellingen.

De Heer Voorzitter groet in het Nederlands de aanwezigheid van Z. M. koning Leopold III, die hij dankt voor het aanvaarden van de uitnodiging van de Academie en aan wie hij hulde brengt voor de edele zending die Hij zich gesteld heeft in het bevorderen, op een grootse en daadwerkelijke manier, van het wetenschappelijk onderzoek in België en in Congo.

Hij leest daarna in het Frans de tekst van een bericht dat de Academie gericht heeft tot Z. K. H. prins Albert van België, voorzitter van het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Belgisch-Congo, die door vroegere ments antérieurs ont empêché d'assister à la séance solennelle de rentrée de l'A. R. S. C.

Il remercie M. l'administrateur général M. Van den Abeele d'avoir bien voulu accepter de représenter M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, retenu par les impérieux devoirs de sa charge.

Il souhaite enfin la bienvenue aux personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation (voir p. 1032).

Il donne alors la parole au Secrétaire perpétuel, pour faire rapport sur l'activité de l'Académie pendant l'année 1958-1959 (voir p. 1036).

Après cet exposé, M. le *Président* prononce son discours, intitulé: « Les problèmes humains dans la conjoncture actuelle du Congo » (voir p. 1088).

La séance est levée à 15 h 50.

Le 21 octobre 1959.

verbin tenissen weerhouden is de plechtige openingszitting van de K. A. K. W. bij te wonen.

Hij dankt de H. administrateur-generaal M. Van den Abeele voor zijn vertegenwoordiging van de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, weerhouden door de dwingende bezigheden van zijn ambt.

Hij verwelkomt vervolgens de personaliteiten, die gevolg hebben willen geven aan onze uitnodiging (zie blz. 1033).

Hij geeft daarna het woord aan de *Vaste Secretaris*, om verslag uit te brengen over de werkzaamheden van de Academie tijdens het jaar 1958-1959 (zie blz. 1037).

Na deze uiteenzetting houdt de H. Voorzitter zijn redevoering, getiteld: «Les problèmes humains dans la conjoncture actuelle du Congo» (zie blz. 1088).

De zitting wordt geheven te 15 u 50.

21 oktober 1959.

A. Wauters. - Allocution inaugurale.

Sire,

Avec la permission de Votre Majesté, je déclare la séance ouverte.

> Monsieur le Représentant du Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs, Chers Confrères,

Sa Majesté le roi Léopold III, président de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale, a comblé nos vœux en acceptant d'assister à cette solennelle réunion. Au nom de l'Académie royale des Sciences coloniales et des personnalités présentes, je Lui adresse l'expression de mes déférents hommages et je Le prie d'agréer l'assurance de notre profonde et respectueuse admiration pour l'exaltante et noble mission qu'il s'est assignée en promouvant, d'une manière à la fois grandiose et efficace, la recherche scientifique en Belgique et au Congo.

S. A. R. le Prince de Liège, président de l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge (I.N.É.A.C.), auquel nous avions aussi exprimé le vœu de voir rehausser cette cérémonie de Sa présence, nous a fait savoir que des engagements antérieurs ne Lui permettaient pas de répondre à notre invitation. Il nous en a exprimé Ses vifs regrets et nous a transmis Ses chaleureux remerciements.

Au nom de l'Académie royale des Sciences coloniales, je vous propose de Lui adresser le message que voici :

A. Wauters. — Openingsrede.

Sire,

Met de toelating van Uwe Majesteit verklaar ik de zitting voor geopend.

Heer Vertegenwoordiger van de Minister, Excellenties, Dames en Heren, Waarde Confraters,

Zijne Majesteit koning Leopold III, voorzitter van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika, vervulde onze innigste wens door te aanvaarden deze plechtige zitting bij te wonen. Namens de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen en de aanwezige personaliteiten begroet ik Hem zeer eerbiedig en verzoek ik Hem de verzekering te aanvaarden van onze diepe en erkentelijke bewondering voor de bezielende en edele taak die Hij op zich nam door, op een grootse en doeltreffende wijze, het wetenschappelijk onderzoek in België en in Belgisch-Congo te bevorderen.

Z. K. H. de Prins van Luik, voorzitter van het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Belgisch-Congo (N.I.L.C.O.), tot wie wij de wens hadden gericht deze plechtigheid op te luisteren door Zijn aanwezigheid, liet ons weten dat reeds aangegane verbintenissen Hem niet toelieten onze uitnodiging te beantwoorden. Hij drukte er ons zijn leedwezen over uit en maakte ons Zijn hartelijke dankbetuigingen over.

Ik nodig U uit, namens de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, volgende boodschap tot Hem te richten: « A l'occasion de sa séance solennelle de rentrée, l'Académie royale des Sciences coloniales, ainsi que toutes les personnalités présentes à la cérémonie du 21 octobre 1959, prient Votre Altesse Royale de bien vouloir agréer l'expression de leurs sentiments de très fidèle et respectueux attachement. Ils associent dans un même et déférent hommage S. A. R. la princesse Paola ».

M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, retenu par d'impérieux devoirs de sa lourde charge, m'a prié de vous transmettre l'expression de ses vifs regrets. Il a désigné, pour le représenter, M. l'administrateur général M. Van den Abeele, que je suis heureux de saluer ici en votre nom et que je remercie tout particulièrement d'avoir bien voulu prendre place au bureau.

J'adresse, au nom de notre Compagnie, mes plus vifs remerciements aux nombreuses et éminentes personnalités qui ont répondu à notre coutumière invitation annuelle.

Le 21 octobre 1959.

« Naar aanleiding van haar plechtige openingszitting, verzoekt de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, alsook al de personaliteiten, aanwezig op de plechtigheid van 21 oktober 1959, Uwe Koninklijke Hoogheid de uitdrukking te willen aanvaarden van hun gevoelens van onkreukbare trouw en eerbiedige gehechtheid. In deze zelfde hulde betrekken zij Hare Koninklijke Hoogheid prinses Paola ».

De H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, weerhouden door dwingende verplichtingen van zijn zwaar ambt, verzocht mij hem bij U te verontschuldigen. Om hem te vertegenwoordigen, duidde hij de H. administrateur-generaal M. Van den Abeele aan, die ik gelukkig ben hier in uw naam te begroeten en die ik zeer in 't bijzonder dank plaats te hebben willen nemen aan het bureau.

Namens ons Genootschap richt ik mijn welgemeende dank tot de talrijke en vooraanstaande personaliteiten die aan onze gebruikelijke jaarlijkse uitnodiging gevolg gaven.

21 oktober 1959.

E.-J. Devroey. — Rapport sur l'activité de l'Académie royale des Sciences coloniales pendant l'année académique 1958-1959.

Sire,

Monsieur le Représentant du Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs, Mes chers Confrères,

Au seuil de l'exposé annuel des activités de notre Compagnie, la tradition et l'amitié nous font un douloureux devoir d'évoquer la mémoire de nos Confrères disparus au cours des douze mois écoulés.

Le nécrologe compte, hélas, 8 noms de membres éminents : Maurice Robert, Fernand-François Mathieu, Eugène-Henri Hérissey, Pierre Ryckmans, Michel Legraye, Étienne Asselberghs, Karel Bollengier, Pierre Jentgen.

Le 27 octobre 1958 disparaissait une figure particulièrement brillante de la science congolaise : Maurice Ro-BERT s'éteignait à Bruxelles dans sa soixante-dix-neuvième année.

Né à Stambruges (Hainaut), le 19 février 1880, il conquit les diplômes de docteur en sciences géographiques à l'Université de Gand (1905) et d'ingénieur géologue à l'École des Mines de Mons (1908).

Disciple le plus éminent de Jules Cornet, il fut nommé, dès 1909, en qualité de chargé de cours, puis, E.-J. Devroey. — Verslag over de werkzaamheden der Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen gedurende het academisch jaar 1958-1959.

Sire,

Mijnheer de Vertegenwoordiger van de Minister, Excellenties, Dames en Heren, Waarde Confraters,

Het gebruik en gevoelens van vriendschap verplichten ons het jaarlijks verslag over de werkzaamheden van ons Genootschap te doen aanvangen met te herinneren aan de Confraters die in de loop der twaalf verstreken maanden overleden.

De dodenlijst telt, helaas, 8 namen van eminente leden: Maurice Robert, Fernand-François Mathieu, Eugène-Henri Hérissey, Pierre Ryckmans, Michel Legraye, Étienne Asselberghs, Karel Bollengier, Pierre Jentgen.

Op 27 oktober 1958 ontviel de Congolese wetenschap een figuur van meer dan gewoon formaat: Maurice ROBERT overleed te Brussel in zijn negenenzeventigste jaar.

Hij werd geboren te Stambrugge (Henegouwen) op 19 februari 1880, behaalde de diploma's van doctor in de aardrijkskundige wetenschappen aan de Universiteit te Gent (1905) en van aardkundig ingenieur aan de « École des Mines » te Bergen (1908).

Als meest vooraanstaand leerling van Jules Cornet, werd hij reeds in 1909 tot docent benoemd en, spoedig bientôt après, de professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles où, jusqu'en 1950, il occupa les chaires de géographie physique et de géographie, géologie et

minéralogie du Congo.

Il séjourna une première fois en Afrique centrale, de 1910 à 1914, pour s'y livrer à des prospections pour le compte de sociétés minières qui venaient de se constituer. Puis vint la Grande Guerre, qu'il fit au front belge en qualité de lieutenant du Génie, attaché au Service topographique de l'Armée.

En 1919, Maurice Robert fut nommé directeur du Service géographique et géologique que venait de créer le Comité Spécial du Katanga. Sous son éminente et dynamique direction, ce Service accomplit une œuvre

scientifique remarquable.

Sa carrière africaine terminée, en 1929, Maurice Ro-BERT continua à diriger, de Bruxelles, jusqu'en 1945, les travaux dudit Service et fut attaché au C. S. K., depuis lors, en qualité de conseiller technique pour la

géologie et la cartographie.

Membre du Conseil colonial depuis 1935, il fut également appelé à siéger dans de nombreux organismes et commissions scientifiques belges et congolais. Président ou membre de plusieurs sociétés savantes, lauréat de flatteuses distinctions scientifiques, il fut élu, en 1952, membre correspondant de la Section des Sciences naturelles de l'Académie royale de Belgique.

Auteur fécond, il publia plus de cent ouvrages, articles et notes consacrés à la géologie et à la géographie congolaises. daarna, tot gewoon hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel, waar hij, tot in 1950, de leerstoel bekleedde van fysische aardrijkskunde en aardrijkskunde, aardkunde en delfstofkunde van Congo.

Een eerste maal verbleef hij in Centraal-Afrika, van 1910 tot 1914, om er voor rekening van pas opgerichte mijnondernemingen te prospecteren. Daarna nam hij deel aan de eerste wereldoorlog, op het Belgisch front, als luitenant der Genie, gehecht aan de topografische dienst van het leger.

In 1919 werd Maurice Robert tot directeur benoemd van de, pas door het Speciaal Comité voor Katanga opgerichte, Aard- en Aardrijkskundige Dienst. Onder zijn voortreffelijke en dynamische leiding, ontplooide deze Dienst een merkwaardige wetenschappelijke aktiviteit.

Na het beëindigen van zijn Afrikaanse loopbaan, in 1929, bleef Maurice Robert te Brussel, tot in 1945, de werkzaamheden van deze Dienst leiden, en werd hij benoemd tot technisch raadgever voor aardkunde en kartografie van het S.C.K.

Sinds 1935 was hij lid van de Koloniale Raad en talrijke Belgische en Congolese instellingen en Commissies deden op hem beroep. Hij was voorzitter of lid van verscheidene geleerde genootschappen en vleiende wetenschappelijke onderscheidingen werden hem toegekend. In 1952 verkoos hem de Afdeling voor Natuurwetenschappen der Koninklijke Academie van België tot corresponderend lid.

Hij was een vruchtbaar auteur, die meer dan honderd werken, artikels en nota's over de Congolese aard- en aardrijkskunde publiceerde. Membre titulaire-fondateur de notre Compagnie, il participa très activement à ses travaux par la publication de six importants mémoires. En 1948, il assura brillamment la présidence de l'I. R. C. B.

Le 28 novembre 1958 mourut à Bruxelles, dans sa septante-troisième année, notre confrère Fernand-François Mathieu.

Né le 1^{er} septembre 1886, à Jemappes (Hainaut), Fernand MATHIEU conquit successivement les diplômes d'ingénieur des mines, ingénieur électricien et ingénieur géologue à la Faculté polytechnique de Mons.

De 1910 à 1931, il accomplit quatre missions d'études au Congo belge, successivement en qualité de géologueprospecteur, de directeur et d'inspecteur des mines pour le compte de sociétés minières. Il découvrit, entre autres, en juin 1910, les gisements d'étain de Muika.

Volontaire 1914-1918, il fut honoré de la Croix de Guerre avec palme et de la Croix du Feu. Au lendemain des hostilités, il partit pour la Chine où il étudia la géologie du bassin houiller de Kaïping. Il accomplit encore, par la suite, deux missions en Chine et aux îles Philippines, dont la dernière en 1946.

Chargé de cours à la Faculté polytechnique de Mons, il publia, depuis 1909, de nombreuses études consacrées à la géologie de la Belgique, de la Chine, des îles Philippines et du Congo belge.

Vice-président de l'Association pour l'Étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères, membre de la Commission de Géologie du Congo, il fut nommé membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge, le 4 août 1939. Titularisé le 9 septembre 1957, il présenta deux communications à la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Maurice Robert was titelvoerend lid-medestichter van ons Genootschap, en nam zeer aktief deel aan onze werkzaamheden door het publiceren van zes belangrijke verhandelingen. In 1948 bekleedde hij op schitterende wijze het voorzitterschap van het K. B. K. I.

Op 28 november 1958 overleed te Brussel, in zijn drieënzeventigste jaar, onze confrater Fernand-François Mathieu.

Hij werd geboren op 1 september 1886 te Jemappes (Henegouwen) en behaalde de diploma's van mijningenieur, electrotechnisch ingenieur en aardkundig ingenieur aan de Polytechnische Faculteit te Bergen.

Van 1910 tot 1931 volbracht hij vier studiezendingen in Belgisch-Congo, achtereenvolgens als aardkundig prospector en als directeur en inspecteur der mijnen in opdracht van mijnondernemingen. Hij was het die, onder meer, in juni 1910 de tinlagen van Muika ontdekte.

Hij was oorlogsvrijwilliger 1914-1918 en werd onderscheiden met het Vuurkruis en het Oorlogskruis met palm. Na het beëindigen der vijandelijkheden, vertrok hij naar China, waar hij het mijnbekken van Kaïping geologisch bestudeerde. Hij vervulde daarna nog twee zendingen, in China en op de Filippijnen, waarvan de laatste in 1946.

Fernand-François MATHIEU was docent aan de Polytechnische Faculteit te Bergen, en publiceerde, sinds 1909, talrijke studies over de aardkunde van België, China, de Filippijnen en Belgisch-Congo.

Hij was ondervoorzitter der «Association pour l'Étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères » en lid der Commissie voor de Geologie van Congo. Op 4 augustus 1939 werd hij benoemd tot buitengewoon lid van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut en op 9 september 1957 tot titelvoerend lid. Hij legde twee mededelingen voor aan de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Eugène-Henri Hérissey naquit à Evreux (Eure, France) le 13 mai 1873 et y décéda le 28 janvier 1959. Après avoir obtenu les diplômes de bachelier ès Lettres en 1890 et de bachelier ès Sciences, l'année suivante, il devint pharmacien de 1^{re} classe en 1898 et licencié en sciences naturelles en 1900.

Dès 1894, il fut interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris et en devint pharmacien de 1904 à 1938.

Le diplôme de docteur ès Sciences naturelles lui fut décerné en 1903 et il sortit de l'Université de Paris en 1909 comme agrégé près l'École supérieure de Pharmacie et, comme docteur en médecine, en 1912.

En 1930 lui fut confiée la chaire de chimie biologique à la Faculté de Pharmacie de Paris, qu'il occupa jusqu'en 1943.

Membre associé de notre Compagnie depuis le 22 janvier 1930, il fut, en outre, membre de plusieurs sociétés savantes, dont la Société de Pharmacie de Paris, l'Académie royale de Médecine de Belgique, la British Pharmaceutical Conference, l'Académie nationale de Médecine de Paris, dont il occupa la présidence en 1955.

Son œuvre scientifique comprend quelque 150 travaux originaux, en dehors de plusieurs thèses et d'innombrables articles.

Il était docteur *honoris causa* des Facultés de Médecine des Universités de Bruxelles et de Liège.

E. HÉRISSEY était lauréat de plusieurs prix et porteur de très nombreuses distinctions honorifiques françaises et étrangères.

Né à Anvers, le 26 novembre 1891, Pierre RYCKMANS mourut à Bruxelles, le 18 février 1959, après une longue et pénible maladie.

Eugène-Henri HÉRISSEY werd geboren te Evreux (Eure, Frankrijk) op 13 mei 1873 en overleed er op 28 januari 1959. Nadat hij, in 1890, het diploma van bachelier ès Lettres behaalde en van bachelier ès Sciences het jaar daarna, werd hij apotheker 1ste klasse in 1898 en licentiaat in de natuurwetenschappen in 1900.

Sinds 1894 was hij intern in de artsenijbereidkunde der Hospitalen te Parijs, waarvan hij, van 1904 tot 1938,

apotheker was.

Het diploma van doctor in de natuurwetenschappen werd hem in 1903 toegekend en hij verliet de Universiteit van Parijs in 1909 als geagregeerde van de École supérieure de Pharmacie en als doctor in de geneeskunde in 1912.

In 1930 werd hem de leerstoel van biologische scheikunde aan de Faculteit der artsenijbereidkunde te Parijs toegewezen, die hij bezette tot in 1943.

Hij was buitengewoon lid van onze Academie sinds 22 januari 1930, en lid van verschillende geleerde genootschappen, waaronder de Société de Pharmacie de Paris, de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, de British Pharmaceutical Conference en de Académie nationale de Médecine de Paris waarvan hij in 1955 het voorzitterschap waarnam.

Zijn wetenschappelijk werk omvat ongeveer 150 studiën, waarbij verschillende thesissen en talrijke artikels dienen gevoegd.

Hij was doctor honoris causa der Faculteit van Geneeskunde van de Universiteiten te Brussel en te Luik.

E. HÉRISSEY was laureaat van verschillende prijzen en werd vereerd met talrijke Franse en buitenlandse eretekens.

Pierre Ryckmans werd geboren te Antwerpen op 26 november 1891 en overleed te Brussel op 18 februari 1959, na een langdurige en pijnlijke ziekte. Docteur en droit de l'Université de Louvain, il se rendit pour la première fois au Congo en 1915 et participa aux opérations militaires comme sous-lieutenant auxiliaire. Il passa ensuite au service des Territoires occupés par la Belgique en Afrique Orientale allemande, en qualité d'administrateur territorial.

Nommé commissaire de District, résident de l'Urundi en 1919, il assuma intérimairement, en 1925, la fonction

de vice-gouverneur.

Il quitta provisoirement l'Administration, en 1928, revêtu du grade de commissaire général, assistant le

gouverneur de Province.

Titulaire de la chaire de droit colonial à l'Université de Louvain, professeur à l'Université coloniale d'Anvers, il fut, en outre, secrétaire général de l'Union coloniale, membre de l'Institut colonial international, de l'Institut des Langues et Civilisations africaines, du Comité permanent du Congrès national colonial.

La présidence de l'Institut national pour l'Étude agronomique au Congo (I.N.É.A.C.) lui fut confiée en 1934 et le 14 septembre de la même année, il fut appelé aux hautes fonctions de gouverneur général du Congo belge.

Tous les Belges ont pu apprécier les éminentes qualités déployées par le gouverneur général P. RYCKMANS au cours des douze années de son mandat. Chacun conservera pieusement le souvenir du patriotisme intransigeant qu'il manifesta à l'occasion des heures tragiques de 1940. Il est à l'origine du magnifique effort de guerre du Congo.

Après la guerre 1940-45, le gouverneur général RYCKMANS demanda à être déchargé de ses fonctions. Il ne mettait pourtant pas fin à son activité coloniale. Membre de la Délégation belge à l'O. N. U., il y défendit les intérêts de la Belgique en Afrique centrale.

Als doctor in de rechten van de Universiteit te Leuven, begaf hij zich voor het eerst naar Congo in 1915 waar hij als hulp-onderluitenant aan de militaire operaties deelnam. Hij werd vervolgens als territoriaal beheerder overgeplaatst naar de dienst voor de door België in Duits Oost-Afrika bezette gebieden.

Hij werd benoemd tot districtscommissaris, resident van Urundi, in 1919 en was in 1925 waarnemend vice-

gouverneur.

In 1928, met de graad van commissaris-generaal, assistent van de Provinciegouverneur, verliet hij voor-

lopig de Administratie.

Pierre Ryckmans was titularis van de leerstoel voor koloniaal recht aan de Universiteit te Leuven en hoogleraar aan de Koloniale Hogeschool te Antwerpen; hij was tevens algemeen secretaris van de « Union coloniale » en lid van het « Institut colonial international », het « Institut des Langues et Civilisations africaines » en het Bestendig Comité van het Nationaal Koloniaal Congres.

In 1934 werd hem het voorzitterschap toevertrouwd van het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Belgisch-Congo (N.I.L.K.O.) en op 14 september van hetzelfde jaar werd hij geroepen tot de hoge funktie van gouverneur-generaal van Belgisch-Congo.

Alle Belgen hebben de opvallende bevoegdheid kunnen waarderen waarmede gouverneur-generaal P. RYCKMANS

gedurende twaalf jaren zijn mandaat waarnam.

Elkeen zal het ontroerd aandenken bewaren aan de onverzettelijke vaderlandsliefde die hij in de tragische uren van 1940 betoonde. Hij gaf de impuls aan de schitterende oorlogsinspanning van Congo.

Na de oorlog 1940-45 vroeg gouverneur-generaal Ryckmans van zijn funkties ontheven te worden, zonder daarom zijn koloniale activiteit af te sluiten. Als lid van de Belgische delegatie bij de U.N.O., verdedigde hij de belangen van België in Centraal-Afrika.

Nommé membre associé de la Section des Sciences morales et politiques de notre Compagnie le 5 février 1930, il en devint membre titulaire le 5 février 1935.

Il était porteur de très nombreuses distinctions honorifiques nationales et internationales.

Michel Legraye naquit à Ostende le 18 avril 1895. Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal d'Ostende et ses études supérieures à l'Université de Liège d'où il sortit en 1922, porteur du diplôme d'ingénieur civil des mines.

Il était, en outre, diplômé *Master of Arts in Geology* par l'Université de Stanford (Californie), Section de Géologie (1928).

Pendant la guerre 1914-18, il s'était engagé comme volontaire au 7^e Régiment de ligne. Sa valeureuse conduite lui valut une citation à l'ordre du jour de l'Armée.

Dès sa sortie de l'Université de Liège, il y devint aidepréparateur du cours de géologie appliquée. De 1923 à 1927, il fut assistant du cours de géologie et, de 1927 à 1934, répétiteur dudit cours. De 1928 à 1933, il fut attaché en qualité d'associé au Fonds national de la Recherche scientifique.

Nommé professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège en 1938, il se signala par de fort nombreuses publications relatives à la géologie minière. Sa haute compétence lui valut d'être maintes fois désigné pour des missions d'études au Congo belge et à l'étranger.

Membre de plusieurs sociétés savantes, secrétaire général de la Société géologique de Liège, président du Conseil professionnel du Métal, cofondateur et animateur du Centre interfacultaire d'Études coloniales Op 5 februari 1930 werd hij tot buitengewoon lid van de Sektie voor Morele en Politieke Wetenschappen van ons Genootschap benoemd en, op 5 februari 1935, tot titelvoerend lid.

Hij was drager van talloze nationale en internationale eretekens.

Michel Legraye werd geboren te Oostende op 18 april 1895. Hij deed zijn middelbare studiën aan het Koninklijk Atheneum te Oostende en zijn hogere studiën aan de Universiteit te Luik, waar hij in 1922 het diploma van burgerlijk mijningenieur behaalde.

Hij bekwam bovendien het diploma van Master of Arts in Geology, Sectie der aardkunde, door de Universi-

teit van Stanford (Californië) toegekend (1928).

Tijdens de oorlog 1914-18, die hij als vrijwilliger bij het 7^e Linieregiment meemaakte, werd hij wegens zijn heldhaftig gedrag bij militair dagorder vermeld.

Na het verlaten van de Universiteit te Luik, werd hij er hulp-preparator voor de cursus van toegepaste aardkunde. Van 1923 tot 1927 was hij assistent, en van 1927 tot 1934 repetitor van deze cursus. Van 1928 tot 1933 werd hij, als geassocieerde, gehecht aan het Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek.

In 1938 werd hij benoemd tot gewoon hoogleraar aan de Fakulteit der toegepaste wetenschappen van de Universiteit te Luik.

Hij wijdde talrijke publikaties aan de mijnaardkunde. Wegens zijn grote bevoegdheid werd herhaaldelijk op hem beroep gedaan voor studiezendingen in Belgisch-Congo en in het buitenland.

Michel Legraye was lid van verscheidene geleerde genootschappen, algemeen secretaris der «Société géologique» van Luik, voorzitter van de Beroepsraad voor Metaal, en medestichter en bezieler van het «Centre de l'Université de Liège, Michel Legraye fut nommé membre associé de notre Compagnie le 1^{er} février 1940. Il en devint membre titulaire le 2 août 1956.

Nous nous rappelons avec quelle distinction, dans cette même salle, il présida notre séance plénière de l'an dernier. Mais un mal implacable devait bientôt interrompre ses multiples activités. Il succomba à Ostende le 21 juin 1959.

Étienne Asselberghs est décédé à Rotselaar, le 20 juillet 1959.

Né à Anvers, le 9 février 1889, il obtint le diplôme de docteur en sciences minérales à l'Université de Louvain en 1911.

Géologue au Service géologique de Belgique, de 1913 à 1923, il partit pour la première fois au Congo en mars 1914, chargé d'une mission de prospection au Kwango.

Volontaire de guerre, il participa à la campagne 1914-1918 en qualité d'officier d'artillerie.

Sa carrière universitaire débuta en 1921, lorsqu'il fut nommé professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gand.

Deux ans plus tard, il fut chargé des cours de géologie générale et de géologie coloniale à l'Université de Louvain.

Membre du Conseil géologique de Belgique et de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, depuis 1930, il accomplit plusieurs missions au Congo belge, de 1936 à 1953.

Dès sa création, l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo (I.N.É.A.C.) avait fait appel à sa haute compétence. Il collabora également à l'établissement de la carte géologique de France.

Membre de nombreuses sociétés scientifiques, porteur

interfacultaire d'Études coloniales» der Universiteit te Luik. Op 1 februari 1940 werd hij benoemd tot buitengewoon lid van ons Genootschap en op 2 augustus 1956, tot titelvoerend lid.

Wij herinneren ons met welke autoriteit hij, vorig jaar, in deze zaal, onze voltallige vergadering voorzat.

Maar een onverbiddelijke kwaal zou weldra een einde stellen aan zijn talrijke werkzaamheden. Hij overleed te Oostende op 21 juni 1959.

Étienne Asselberghs overleed te Rotselaar op 20 juli 1959.

Hij werd geboren te Antwerpen op 9 februari 1889 en behaalde het diploma van doctor in de minerale wetenschappen aan de Universiteit te Leuven in 1911.

Geoloog bij de Geologische Dienst van België, van 1913 tot 1923, vertrok hij voor de eerste maal naar Congo in maart 1914, belast met een prospectie-zending in de Kwango.

Als oorlogsvrijwilliger nam hij deel aan de veldtocht van 1914-1918 in hoedanigheid van artillerie-officier.

Zijn universitaire loopbaan begon in 1921, toen hij tot professor benoemd werd aan het Rijkslandbouwkundig Instituut te Gent.

Twee jaar later werd hij aan de Universiteit te Leuven belast met de cursussen van algemene geologie en koloniale geologie.

Als lid van de Geologische Raad van België en van de Geologische Commissie van het Ministerie van Koloniën sinds 1930, volbracht hij verscheidene zendingen in Belgisch-Congo, van 1936 tot 1953.

Het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Congo (N.I.L.C.O.) deed, vanaf zijn oprichting, beroep op zijn bekwaamheid.

Hij heeft tevens meegewerkt aan het opstellen van de geologische kaart van Frankrijk.

Lid van verscheidene wetenschappelijke verenigingen,

de flatteuses distinctions honorifiques, notre Confrère obtint en 1952 la récompense de ses très nombreux et remarquables travaux consacrés à la géologie belge et congolaise : il reçut, en effet, le Prix décennal des Sciences minérales pour la période 1937-1946, l'une des plus hautes distinctions honorifiques octroyées par le Gouvernement belge.

E. ASSELBERGHS était membre associé de notre Compagnie depuis le 21 août 1954.

C'est à son domicile anversois que décéda le 5 septembre 1959 Karel Bollengier. Né à Ledeberg, le 13 décembre 1885, notre Confrère conquit le diplôme d'ingénieur des constructions civiles, en 1909, à l'Université de Gand. La même année, il fut engagé par la Ville d'Anvers en qualité d'ingénieur des Travaux maritimes. En 1922, il fut nommé ingénieur en chef-directeur desdits travaux, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1948.

Professeur à l'Université de Gand de 1925 à 1955, il y occupa diverses chaires du Génie civil. De 1935 à 1938, il remplit les fonctions de chef de Cabinet et d'ingénieur-conseil au Ministère des Travaux Publics.

Karel Bollengier se rendit pour la première fois au Congo belge en 1921, en mission d'études pour le Ministère. Dès l'année suivante, ce Département se l'attacha comme conseiller technique. A partir de 1948, il accomplit chaque année d'importantes missions au Congo en vue de la construction ou de la modernisation des installations portuaires.

Les publications de notre éminent Confrère sont nombreuses et variées. Elles concernent tantôt la formation des ingénieurs coloniaux, tantôt les voies navigables du Congo et leur valeur économique, tantôt encore les travaux portuaires et la défense de la presqu'île de Banana. drager van vleiende eretekens, werd onze Confrater in 1952 beloond voor zijn talrijke en uitstekende werken, gewijd aan de Belgische en de Congolese geologie; inderdaad werd hem de Tienjaarlijkse Prijs voor Minerale Wetenschappen toegekend voor de periode 1937-1946, één van de voornaamste wetenschappelijke onderscheidingen uitgekeerd door de Belgische Regering.

E. Asselberghs was buitengewoon lid van ons Ge-

nootschap sedert 21 augustus 1954.

In zijn woning te Antwerpen overleed, op 5 september 1959, Karel Bollengier.

Onze confrater werd geboren op 13 december 1885, en behaalde in 1909 aan de Universiteit te Gent het diploma van ingenieur in de burgerlijke bouwkunde. In hetzelfde jaar wierf de Stad Antwerpen hem aan als ingenieur der zeevaartwerken; in 1922 werd hij benoemd tot hoofdingenieur-direkteur van deze werken, funktie die hij tot in 1948 uitoefende.

Hij was hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent van 1925 tot 1955 en bezette er verschillende leerstoelen der burgerlijke genie. Van 1935 tot 1938 was hij kabinetschef en ingenieur-raadgever bij het Ministerie van Openbare Werken.

Karel Bollengier begaf zich voor het eerst naar Belgisch-Congo in 1921, op studiereis voor het Ministerie van Koloniën. Het daaropvolgend jaar werd hij als technisch raadgever aan dit Departement gehecht. Van 1948 af werden hem elk jaar belangrijke zendingen in Congo opgedragen met het oog op het bouwen of moderniseren van haveninstallaties.

De publikaties van onze Confrater zijn talrijk en afwisselend. Zij betreffen deels de vorming van koloniale ingenieurs, deels de waterwegen van Congo en hun economisch belang, deels nog de havenwerken en de bescherming van het schiereiland van Banana. Membre fondateur de notre Compagnie, il en présida les travaux en 1949. Très assidu de nos séances, il fut pour beaucoup d'entre nous un précieux conseiller.

De très hautes distinctions honorifiques reconnurent les services exceptionnels qu'il rendit à la cause des Alliés au cours de la seconde guerre mondiale.

Il y a moins d'un mois, le 26 septembre 1959, nous parvint la nouvelle brutale de la mort de notre confrère M. Pierre Jentgen, vice-directeur de la Classe des Sciences morales et politiques de notre Compagnie.

Né à Klein-Bettingen (Grand-Duché de Luxembourg), le 15 juillet 1884, il fit ses études à l'Université de Paris et se vit conférer, par le jury luxembourgeois, le diplôme de docteur en droit.

A la recherche d'horizons nouveaux, P. Jentgen s'embarqua pour le Congo belge, en février 1923, en qualité d'adjoint au directeur du Service de la Justice, à Boma. Il se signala d'emblée à l'attention de ses chefs, et notamment du gouverneur général Martin Rutten, par l'exceptionnelle connaissance du Droit, ce qui lui valut une succession de promotions au grand choix : sous-directeur, puis directeur de la Justice au Katanga, il fut nommé, en 1928, juge intérimaire et, bientôt après, juge-président du Tribunal de 1ère Instance à Élisabeth-ville.

Un travail acharné eut raison de sa robuste santé. En mai 1931, il fut obligé de quitter définitivement le Congo.

Une brillante carrière métropolitaine allait alors s'ouvrir pour lui. Nommé sous-directeur aux Affaires politiques, administratives et judiciaires du Ministère des Colonies en 1932, il en fut promu directeur et enfin directeur général, fonctions qu'il assuma jusqu'en juillet 1949. Karel Bollengier was stichtend lid van ons Genootschap, en nam er het voorzitterschap van waar in 1949. Steeds aanwezig op onze zittingen, was hij voor velen van ons een kostbaar raadgever.

Zeer hoge eretekens erkenden de uitzonderlijke diensten die hij aan de zaak der Geallieerden bewees tijdens de tweede wereldoorlog.

Nog geen maand geleden, op 26 september 1959, bereikte ons het ontstellend nieuws van het overlijden van onze confrater de H. Pierre Jentgen, vice-directeur der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen van ons Genootschap.

Hij werd geboren op 15 juli 1884 te Klein-Bettingen (Groothertogdom Luxemburg) en studeerde aan de Universiteit te Parijs ; de Luxemburgse jury kende hem

het diploma toe van doctor in de rechten.

In februari 1923, op zoek naar ruimere gezichtseinders, scheepte P. Jentgen in naar Belgisch-Congo, als adjunkt van de directeur van de Rechterlijke Dienst te Boma. Onmiddellijk vestigde hij de aandacht van zijn chefs op zich, meer bepaald van gouverneur-generaal Martin Rutten, door zijn buitengewone kennis van het Recht, wat hem een reeks opvallende bevorderingen bezorgde: onderdirekteur, daarna direkteur van de Rechterlijke Dienst in Katanga, waarnemend rechter in 1928, en weldra voorzittend rechter der Rechtbank van eerste aanleg te Elisabethstad.

Zijn sterke gezondheid hield geen stand tegen de noeste arbeid die hij zich oplegde. In mei 1931 moest hij Congo definitief verlaten.

In het moederland wachtte hem een schitterende loopbaan. In 1932 werd hij benoemd tot onderdirekteur bij de Politieke, Administratieve en Rechterlijke Zaken van het Ministerie van Koloniën, waarvan hij direkteur werd en tenslotte direkteur-generaal; deze funktie bekleedde hij tot in juli 1949.

Sa haute compétence lui valut d'être nommé, en 1938, auditeur-adjoint au Conseil colonial, devenu, depuis quelques mois, le Conseil de Législation du Congo belge, où notre Confrère siégeait, à la veille de son décès, en qualité d'auditeur.

Membre associé de notre Compagnie depuis le 1^{er} septembre 1942, P. Jentgen en devint membre titulaire le 3 septembre 1958. En 1959, il assumait la charge de vice-directeur de la Classe des Sciences morales et politiques.

Juriste éminent, il se signala par d'érudits travaux,

rédigés d'une plume alerte et concise.

Avant sa nomination au sein de notre Compagnie, il avait publié un remarquable ouvrage sur le Régime de la Faillite au Congo belge (1931) et un autre livre devenu classique, sur la Terre belge du Congo (1937).

Il signa cinq mémoires dans la collection de la Classe des Sciences morales et politiques de l'A. R. S. C.: sur le droit cambiaire, les pouvoirs des secrétaires généraux sous l'occupation allemande, la genèse de l'hypothèque conventionnelle, les frontières du Congo belge et les frontières du Ruanda-Urundi.

Cette année même, il s'était signalé à l'attention de ses Confrères par de brillantes interventions dans la discussion de problèmes d'actualité congolaise.

Notre Compagnie perd en lui un juriste de très grande classe.

Recueillons-nous quelques instants en pieux hommage à ces Confrères disparus, dont nous conserverons fidèlement la mémoire. Wegens zijn opvallende bevoegdheid werd hij, in 1938, adjunk-auditeur benoemd bij de Koloniale Raad, die sinds enkele maanden de Wetgevende Raad van Belgisch-Congo werd, en waarin onze Confrater, aan de vooravond van zijn overlijden, als auditeur zetelde.

Sinds 1 september 1942 was P. Jentgen buitengewoon lid van ons Genootschap, en op 3 september 1958 werd hij er titelvoerend lid van. In 1959 nam hij het ambt van vice-direkteur der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen waar.

De geleerde werken van deze uitstekende jurist vallen

op door een vlotte en bondige taal.

Vóór zijn benoeming tot lid van ons Genootschap, had hij een merkwaardige studie gepubliceerd over het Regime de la Faillite au Congo belge (1931) en een ander, klassiek geworden boek, over de Terre belge du Congo (1937).

Vijf verhandelingen van zijn hand verschenen in de verhandelingenreeks der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen van de K.A.K.W.: over het wisselrecht, de bevoegdheid der secretarissen-generaal onder de Duitse bezetting, het ontstaan der conventionele hypotheek, over de grenzen van Belgisch-Congo en de grenzen van Ruanda-Urundi.

Dit jaar nog vestigde hij de aandacht zijner Confraters op zich door zijn schitterende tussenkomsten in de bespreking van problemen betreffende de Congolese aktualiteit.

Ons Genootschap verliest in hem een zeer groot jurist.

Laten wij enkele ogenblikken ingetogen stilte bewaren, ter nagedachtenis van deze overleden Confraters, die wij trouw zullen blijven gedenken.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Succédant à M. M. Legraye, M. A. Wauters fut appelé à la présidence de l'Académie pour 1959, tandis que les bureaux des Classes étaient constitués comme suit :

1re Classe: Directeur : M. A. Wauters

Vice-Directeur: M. P. Jentgen

2º Classe: Directeur : M. V. Van Straelen

Vice-Directeur: M. M. Van den Abeele

3^e Classe: Directeur : M. R. Vanderlinden Vice-Directeur : M. I. de Magnée.

Le mandat de MM. R. Bette et M. van de Putte, membres sortants de la Commission administrative, a été renouvelé pour un terme de trois ans à partir du 1^{er} janvier 1959.

D'autre part, nous sommes heureux de pouvoir complimenter ou souhaiter la bienvenue à seize nouveaux membres titulaires, associés et correspondants, à savoir :

Classe des Sciences morales et politiques.

Membre titulaire:

M. J.-M., Jadot, membre associé.

Membres associés:

M. A., Charton, inspecteur général de l'Instruction publique (France);

ADMINISTRATIEVE INLICHTINGEN

In opvolging van de H. M. Legraye, werd de H. A. Wauters tot het voorzitterschap der Academie geroepen voor 1959. Het dagelijks bestuur der Klassen werd als volgt samengesteld:

1ste Klasse: Directeur : de H. A. Wauters

Vice-directeur : de H. P. Jentgen

2^{de} Klasse: Directeur : de H. V. Van Straelen Vice-directeur : de H. M. Van den Abeele

3^{de} Klasse: Directeur : de H. R. Vanderlinden

Vice-directeur : de H. I. de Magnée.

Het mandaat van de HH. R. Bette en M. van de Putte, uittredende leden der Bestuurscommissie, werd hernieuwd voor een termijn van drie jaar vanaf 1 januari 1959.

Anderzijds hebben wij het genoegen dertien nieuwe titelvoerende, buitengewone en corresponderende leden geluk te kunnen wensen of welkom te heten, te weten:

Klasse voor morele en politieke wetenschappen.

Titelvoerend lid:

De H. J.-M., Jadot, buitengewoon lid.

Buitengewone leden:

De H. A., Charton, «inspecteur général de l'Instruction publique» (Frankrijk);

M. P., Coppens, avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles, professeur à l'Université de Louvain;

R. P. A., Roeykens, membre correspondant;

M. M., Verstraete, magistrat honoraire, professeur à l'Institut universitaire des Territoires d'outremer.

Membre correspondant:

R. P. M., Storme, docteur en missiologie, missionnaire de la Congrégation de Scheut.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES.

Membres titulaires:

MM. J. Lepersonne; Ch., Van Goidsenhoven, membres associés.

Membres associés:

MM. L., Soyer, ingénieur agronome colonial, secrétaire général de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale;

G., Sladden, membre correspondant.

Membres correspondants:

MM. F., Corin, ingénieur civil des mines, ingénieur géologue, directeur du Service géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi;

M., De Smet, docteur en médecine, chef du service des Hôpitaux de l'I.N.É.A.C.; De H. P., Coppens, advokaat bij het Hof van Beroep te Brussel, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven;

E. P. A., Roeykens, corresponderend lid;

De H. M., Verstraete, eremagistraat, hoogleraar aan het Universitair Instituut voor Overzeese gebieden.

Corresponderend lid:

E. P. M., Storme, doctor in de missiologie, missionaris der Congregatie van Scheut.

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETEN-SCHAPPEN.

Titelvoerende leden:

De HH. J., Lepersonne; Ch., Van Goidsenhoven, buitengewone leden.

Buitengewone leden:

De HH. L., Soyer, koloniaal landbouwkundig ingenieur, secretaris-generaal van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika;

G., Sladden, corresponderend lid.

Corresponderende leden:

De HH. F., Corin, burgerlijk mijningenieur, aardkundig ingenieur, directeur van de Aardkundige Dienst van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi:

M., De Smet, doctor in de geneeskunde, hoofd van de Dienst der Hospitalen van het N.I.L.K.O.;

M. F., Hendrickx, licencié en sciences botaniques, secrétaire scientifique du C.S.A. à Bukavu (Congo belge).

Classe des Sciences techniques.

Membres associés:

- MM. F., Pietermaat, ingénieur civil (mécanicien et électricien), professeur à l'Université de Louvain;
 - W., De Keyser, ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Bruxelles;
 - F., Kaisin, ingénieur civil des mines, licencié en sciences géologiques, professeur à l'Université de Louvain.

SUJETS TRAITÉS AUX SÉANCES MENSUELLES

Au cours de leurs vingt-sept séances mensuelles réglementaires, les Classes ont entendu, examiné ou discuté les communications suivantes :

Classe des Sciences morales et politiques.

Les allocations familiales au Congo;

Découverte de « tours » construites par les Pende sur le Haut-Kwango ;

Régime foncier ou tenure des terres chez les Pende ;

* Le rôle de la marine française au Congo (1868-1886);

Souveraineté et communauté belgo-congolaise;

Note sur le problème de l'information dans la politique congolaise actuelle;

^{*} Les communications marquées d'un astérisque font partie de la série des fascicules de la Commission d'Histoire du Congo.

De H. F., Hendrickx, licentiaat in de plantkunde, wetenschappelijk secretaris van het C.S.A. te Bukavu (Belgisch-Congo).

Klasse voor technische wetenschappen.

Buitengewone leden:

De HH. F., Pietermaat, burgerlijk werktuigkundig en electrotechnisch ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven;

> W., De Keyser, burgerlijk mijningenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel;

F., Kaisin, burgerlijk mijningenieur, licentiaat in de aardkundige wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven.

ONDERWERPEN DIE BEHANDELD WERDEN OP DE MAANDELIJKSE ZITTINGEN

Gedurende hun zevenentwintig voorgeschreven maandelijkse zittingen, hebben de Klassen volgende mededelingen gehoord, onderzocht of besproken:

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN.

Les allocations familiales au Congo;

Découverte de « tours » construites par les Pende sur le Haut-Kwango ; Régime foncier ou tenure des terres chez les Pende ;

* Le rôle de la marine française au Congo (1868-1886) ;

Souveraineté et communauté belgo-congolaise;

Note sur le problème de l'information dans la politique congolaise actuelle;

^{*} De mededelingen die door een sterretje voorafgegaan worden, maken deel uit van de afleveringenreeks der Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

* Informations du lieutenant N. CORDIER sur l'Association Internationale Africaine, tirées des Archives du Ministère de la Marine, 1883;

Responsabilité contractuelle des transporteurs par terre et par eau au Congo belge ;

Les éléments fondamentaux de l'ancienne structure territoriale et politique du Bas-Congo ;

La nationalité congolaise;

* Les archives photographiques du Musée royal du Congo belge à Tervuren ;

Au sujet des archives congolaises ;

- * A propos de l'ouvrage du baron P. Van Zuylen, L'échiquier congolais ou le secret du Roi;
- * Quelques documents sur un projet d'expédition au mont Cameroon.

Classe des Sciences naturelles et médicales.

Détection de la farine de manioc dans la farine de maïs par réaction du biuret ;

Composition chimique des affluents du nord du lac Tanganika;

Présentation de cartes de la population de la Province de l'Équateur; Une liaison du Tanganika vers le Kivu a-t-elle jamais existé? Le cours de la Ruzizi a-t-il été inversé?

Présentation du compte rendu du Colloque sur l'*Eichhornia crassipes* (Léopoldville, 1957);

A propos de la lutte biologique contre $Eichhornia\ crassipes$ en Afrique centrale ;

Les climats d'insolation des latitudes tropicales au Quaternaire ;

La structure du myocarde ventriculaire;

Métallurgie primitive du fer dans la région de la basse Semliki ;

Séismicité au Congo belge;

Le polissoir transportable d'Omate.

Classe des Sciences techniques.

Présentation du Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1957);

A propos de l'ouvrage de F. W. Lockermann, intitulé: Zur Flusshydrologie der Tropen und Monsunasiens;

Le problème de l'heure au Congo. Temps légaux sur le globe en 1957 ;

^{*} Voir note infrapaginale, p. 1060.

* Informations du lieutenant N. CORDIER sur l'Association Internationale Africaine, tirées des Archives du Ministère de la Marine, 1883;

Responsabilité contractuelle des transporteurs par terre et par eau au Congo belge :

Les éléments fondamentaux de l'ancienne structure territoriale et politique du Bas-Congo;

La nationalité congolaise ;

* Les archives photographiques du Musée royal du Congo belge à Tervuren ;

Au sujet des archives congolaises;

- * A propos de l'ouvrage du baron P. Van Zuylen, L'échiquier congolais ou le secret du Roi;
- * Quelques documents sur un projet d'expédition au mont Cameroon.

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Détection de la farine de manioc dans la farine de mais par réaction du biuret;

Composition chimique des affluents du nord du lac Tanganika;

Présentation de cartes de la population de la Province de l'Équateur ; Une liaison du Tanganika vers le Kivu a-t-elle jamais existé ? Le cours de la Ruzizi a-t-il été inversé ?

Présentation du compte rendu du Colloque sur l'Eichhornia crassipes (Léopoldville, 1957);

A propos de la lutte biologique contre Eichhornia crassipes en Afrique centrale;

Les climats d'insolation des latitudes tropicales du Quaternaire ;

La structure du myocarde ventriculaire;

Métallurgie primitive du fer dans la région de la basse Semliki ;

Séismicité au Congo belge ;

Le polissoir transportable d'Omate.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN.

Présentation du Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1957);

A propos de l'ouvrage de F. W. Lockermann, intitulé: Zur Flusshydrologie der Tropen und Monsunasiens;

Le problème de l'heure au Congo. Temps légaux sur le globe en 1957 ;

^{*} Zie voetnota, blz. 1061.

Méthode empirique de prédiction du nombre de taches solaires pour l'année géophysique internationale;

Le dimensionnement des voiries urbaines au Katanga;

Première exploration géophysique du volcan Nyiragongo (Kivu);

Considération sur le nivellement barométrique au Congo belge;

Utilisation du radar à bord des unités fluviales congolaises ;

Perspectives d'Inga;

Sur le régime des rivières du bassin congolais ;

La bauxite dans le Bas-Congo;

Contribution à l'étude géologique et minéralogique des bauxites du nord-est du Mayumbe;

Les débits du fleuve Congo à Léopoldville et à Inga;

Système à 330 kV en Rhodésie et son interconnexion avec le système à très haute tension dans le Haut-Katanga;

Présentation de la première carte gravimétrique du Congo belge ;

Cotes hydrométriques et débits maxima et minima probables de quelques cours d'eau congolais.

MISSIONS ET SUBVENTIONS

Des subventions ont été accordées au R. P. A. Roeykens pour des travaux de recherche aux Archives vaticanes à Rome, ainsi qu'au R. P. E. Boelaert pour lui permettre de poursuivre ses investigations sur l'histoire du district de l'Équateur.

PRIX ET CONCOURS

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES.

Une mention honorable, avec récompense de 8.000 F, a été accordée à M. J. VAN DE STEEN pour son travail : Contribution à l'étude de la schistosité et du microplissement. Nous lui réitérons nos sincères félicitations.

Méthode empirique de prédiction du nombre de taches solaires pour l'année géophysique internationale ;

Le dimensionnement des voiries urbaines au Katanga;

Première exploration géophysique du volcan Nyiragongo (Kivu);

Considération sur le nivellement barométrique au Congo belge ;

Utilisation du radar à bord des unités fluviales congolaises;

Perspectives d'Inga;

Sur le régime des rivières du bassin congolais ;

La bauxite dans le Bas-Congo;

Contribution à l'étude géologique et minéralogique des bauxites du nord-est du Mayumbe;

Les débits du fleuve Congo à Léopoldville et à Inga;

Système à 330 kV en Rhodésie et son interconnexion avec le système à très haute tension dans le Haut-Katanga;

Présentation de la première carte gravimétrique du Congo belge;

Cotes hydrométriques et débits maxima et minima probables de quelques cours d'eau congolais.

ZENDINGEN EN TOELAGEN

Toelagen werden verleend aan E. P. A. Roeykens voor opzoekingen in de Archieven van het Vatikaan te Rome, en aan E. P. E. Boelaert om hem toe te laten verder materiaal te verzamelen betreffende de geschiedenis van het Evenaarsdistrict.

PRIJZEN EN WEDSTRIJDEN

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETEN-SCHAPPEN.

Een eervolle vermelding, met beloning van 8.000 F, werd toegekend aan de H. J. VAN DE STEEN voor zijn werk: Contribution à l'étude de la schistosité et du micro-plissement.

Wij wensen hem nogmaals van harte geluk.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1961

Première question: On demande une étude de législation sociale comparée dans les pays ayant conquis l'autonomie ou l'indépendance politique depuis 1947.

On comprend dans le domaine de la législation sociale:

Les lois sociales stricto sensu;

Les problèmes sociaux du travail;

La politique sociale dans le domaine de la famille;

Les matières de l'enseignement.

Il serait aussi intéressant de chercher à identifier l'idéologie qui aurait éventuellement inspiré ces diverses législations.

DEUXIÈME QUESTION: On demande une étude sur le régime successoral destinée à combler une lacune du Code civil congolais, compte tenu des particularités de la société, de la vie, de la législation et de l'organisation du pays.

Ce régime serait appelé à s'appliquer aux indigènes immatriculés et aux Européens qui auraient acquis le statut de droit congolais.

On recherchera s'il y a lieu de permettre aux indigènes non immatriculés de faire une option réduite au régime successoral.

TROISIÈME QUESTION: On demande des recherches sur les eaux du fleuve Congo depuis leur entrée dans le Stanley-Pool jusqu'à leur sortie du Chaudron d'Enfer, en ce qui concerne leur turbidité et leur action érosive sur les pertuis tant naturels qu'artificiels.

QUATRIÈME QUESTION: On demande une monographie d'un terroir ou d'un groupe de terroirs au Congo belge et au Ruanda-Urundi, axée sur une étude physique et écologique des facteurs de la production, et développant les mesures agronomiques, sociales et économiques de nature à intensifier la productivité agricole.

CINQUIÈME QUESTION : On demande une étude de l'allègement et de la rigidité des coques des bateaux en usage sur les rivières à faible mouillage.

Sixième question : On demande une étude d'un problème de mise en valeur de minerais en relation avec l'utilisation de l'énergie du site d'Inga.

VRAGEN GESTELD VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1961

EERSTE VRAAG: Men vraagt een vergelijkende studie der sociale wetgeving in de landen die sinds 1947 de zelfstandigheid of de politieke onafhankelijkheid verwierven.

In het gebied der sociale wetgeving worden begrepen:

De sociale wetgeving stricto sensu;

De sociale arbeidsproblemen;

De sociale politiek op het gebied der familie;

De onderwijsvakken.

Het zou eveneens belangwekkend zijn de ideologie te identificeren die eventueel deze wetgeving inspireerde.

TWEEDE VRAAG: Men vraagt een studie over het erfrecht, met het oog op het aanvullen van een leemte in het Congolees Burgerlijk Wetboek, hierbij rekening houdend met de eigenheden der gemeenschap, de eigen gebruiken, wetgeving en organisatie van het land.

Deze erfeniswetgeving zou toepasselijk dienen te zijn op de geïmmatriculeerde inlanders en op de Europeanen die het Congolees rechtsstatuut zouden verworven hebben. De auteur zal onderzoeken of de niet geïmmatriculeerde inlanders kan toegestaan worden een gedeeltelijke toepasselijkheid van dit erfrechtstelsel te bekomen.

DERDE VRAAG: Men vraagt opzoekingen over het water van de Congostroom, vanaf zijn binnenkomen in de Stanley-Pool tot het verlaten van de Helleketel, voor wat betreft zijn vertroebeling en zijn erusieve werking op de stroomengten, zo de natuurlijke als de kunstmatige.

VIERDE VRAAG: Men vraagt een monografie betreffende een landbouwgebied, of een groep van landbouwgebieden van Belgisch-Congo of van Ruanda-Urundi, gesteund op een natuurkundige en ecologische studie, en die leidt tot het uitwerken van agronomische, sociale en economische maatregelen die de landbouwproductie kunnen verhogen.

VIJFDE VRAAG: Men vraagt een studie over de gewichtsvermindering en de stevigheid der rompen van de schepen die gebruikt worden op ondiepe rivieren.

ZESDE VRAAG: Men vraagt een studie over het winnen van ertsen in verband met het gebruik der energie van de Ingaplaats.

PUBLICATIONS

Outre les 7 fascicules habituels de son *Bulletin des Séances* (1.474 pages), l'Académie a fait paraître 28 mémoires in-8° (4.514 pages), soit au total 5.988 pages contre 4.845 pages pour l'exercice précédent.

Les mémoires sortis de presse depuis notre dernière séance plénière sont intitulés comme suit :

Première Classe:

- M. Luwel, Otto Lindner (1852-1945). Een weinig bekend medewerker van Leopold II in Afrika;
- E. Ruytjens, Historisch ontstaan der grens van de Onafhankelijke Congostaat en de Portugese bezittingen in Neder-Congo tussen 1885-1894;
- Miss R. Slade, English-Speaking Missions in the Congo Independent State (1878-1908);
- R. P. M. PAUWELS, Imana et le culte des mânes au Ruanda;
- Abbé A. Kagame, La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X^e et XI^e siècle à nos jours;
- L. Ranieri, Les relations entre l'État Indépendant du Congo et l'Italie;
- A. Durieux, Souveraineté et communauté belgo-congolaise ;
- R. WAUTHION, Le Congo belge à un tournant;
- R. P. M. MAKARAKIZA, La dialectique des Barundi;
- J.-M. Jadot, Les écrivains indigènes du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
- М. Verstraete, La nationalité congolaise ;
- R. P. P. CEULEMANS, La question arabe et le Congo;
- R. P. G. Hulstaert, Losako, la salutation solennelle des Nkundo ;
- J. Vanderlinden, Essai sur les juridictions de droit coutumier dans les territoires de l'Afrique centrale;
- J. Sohier, Essai sur la criminalité dans la province de Léopoldville.

DEUXIÈME CLASSE:

J. François, Les relations thermiques de la germination chez diverses espèces du genre Gossypium L. (cotonniers cultivés et sauvages);

PUBLICATIES

De Academie gaf de 7 gebruikelijke afleveringen uit van haar *Mededelingen der Zittingen* (1.474 blz.), en 28 verhandelingen in-8° (4.514 blz.) wat een totaal geeft van 5.988 blz. tegen 4.845 blz. voor het vorig academisch jaar.

Sedert onze laatste voltallige zitting kwamen volgende verhandelingen van de pers :

EERSTE KLASSE:

- M. Luwel, Otto Lindner (1852-1945). Een weinig bekend medewerker van Leopold II in Afrika;
- E. Ruytjens, Historisch ontstaan der grens van de Onafhankelijke Congostaat en de Portugese bezittingen in Neder-Congo tussen 1885-1894;
- Miss R. Slade, English-Speaking Missions in the Congo Independent State (1878-1908);
- E. P. M. PAUWELS, Imana et le culte des mânes au Ruanda;
- Eerwaarde A. Kagame, La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X^e et XI^e siècles à nos jours;
- L. Ranieri, Les relations entre l'État Indépendant du Congo et l'Italie;
- A. Durieux, Souveraineté et communauté belgo-congolaise;
- R. Wauthion, Le Congo belge à un tournant;
- E. P. M. MAKARAKIZA, La dialectique des Barundi;
- J.-M. Jadot, Les écrivains indigènes du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
- M. Verstraete, La nationalité congolaise;
- E. P. P. Ceulemans, La question arabe et le Congo;
- J. Vanderlinden, Essai sur les juridictions de droit coutumier dans les territoires de l'Afrique centrale;
- J. Sohier, Essai sur la criminalité dans la province de Léopoldville.

TWEEDE KLASSE:

J. François, Les relations thermiques de la germination chez diverses espèces du genre Gossypium L. (cotonniers cultivés et sauvages);

- N. Varlamoff, Les gisements de tungstène au Congo belge et au Ruanda-Urundi;
- M. Parent, Contribution à l'étude de l'état de nutrition des enfants au Katanga;
- P. PIÉRART, Contribution à l'étude des spores et pollens de la flore à Glossopteris contenus dans les charbons de la Luena (Katanga);
- G. Weis, Le pays d'Uvira;
- F. Van Dooren et M. Rogowsky, État cardio-circulatoire de l'indigène du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
- P. HERRINCK, Séismicité du Congo belge ;
- R. LINARD, Le traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire au Congo belge.

TROISIÈME CLASSE:

- G. Du Soleil, Annuaire météorologique 1959 du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;
- G. Schaar, Les mines d'or du 5e parallèle;
- M.-E. Denaeyer, Premiers résultats de l'étude des syénites feldspathoïdiques du massif de Kirumba (Kivu). Leur origine métasomatique et leur radioactivité;
- A. Lederer, Du choix d'un propulseur pour bateau tropical;
- J. LAMOEN, Incidence des déblais rocheux sur l'aménagement hydroélectrique du site d'Inga.

COMMISSION DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO

Le colonel du Génie B. E. M. E. Mazy a succédé au général major Duckaert, atteint par la limite d'âge, pour représenter l'Institut géographique militaire au sein de la Commission.

La Commission a tenu 2 séances : le 3 novembre 1958 et le 1^{er} juin 1959.

Elle s'est occupée de la préparation des cartes gravimétrique, vulcanologique, ethnique, ainsi que de celles des centrales hydroélectriques, de l'art indigène traditionnel et des concessions minières.

La carte magnétique est à l'impression.

- N. Varlamoff, Les gisements de tungstène au Congo belge et au Ruanda-Urundi;
- M. PARENT, Contribution à l'étude de l'état de nutrition des enfants au Katanga;
- P. Piérart, Contribution à l'étude des spores et pollens de la flore à Glossopteris contenus dans les charbons de la Luena (Katanga);
- G. Weis, Le pays d'Uvira;
- F. Van Dooren en M. Rogowsky, État cardio-circulatoire de l'indigène du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
- P. Herrinck, Séismicité du Congo belge;
- R. Linard, Le traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire au Congo belge.

DERDE KLASSE:

- G. Du Soleil, Annuaire météorologique 1959 du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
- G. Schaar, Les mines d'or du 5e parallèle;
- M.-E. Denaeyer, Premiers résultats de l'étude des syénites feldspathoïdiques du massif de Kirumba (Kivu). Leur origine métasomatique et leur radioactivité;
- A. Lederer, Du choix d'un propulseur pour bateau tropical;
- J. Lamoen, Incidence des déblais rocheux sur l'aménagement hydroélectrique du site d'Inga.

COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS VAN CONGO

De kolonel der Genie B.E.M. E. Mazy werd aangeduid als vertegenwoordiger van het Militair Geographisch Instituut bij de Commissie, in opvolging van generaalmajoor Duckaert, die de leeftijdsgrens bereikte.

De Commissie hield twee zittingen: op 3 november 1958 en op 1 juni 1959.

Zij werkte aan het voorbereiden der gravimetrische, vulkanologische en etnische kaarten, evenals aan deze betreffende de hydroelectrische centrales, de traditionele inlandse kunst en de mijnconcessies.

De magnetische kaart is ter perse.

La Commission a, en outre, décidé la publication d'une nouvelle édition de la carte des établissements médicaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi, mise à jour au 1^{er} janvier 1960.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE

La Commission a tenu 3 séances : le 27 novembre 1958, 29 janvier et 25 juin 1959.

163 notices sont prêtes pour le Tome VI.

COMMISSION D'HISTOIRE

La Commission a tenu 4 séances : le 19 novembre 1958, les 11 février, 13 mai et 8 juillet 1959.

Quatre mémoires ont été publiés dans la série historique de la Classe des Sciences morales et politiques, et cinq communications émanant de ses membres ont fait l'objet de tirages à part du *Bulletin des Séances*.

SOUS-COMMISSION D'HISTOIRE DU RUANDA-URUNDI

Au lendemain du décès de M. Pierre Ryckmans, la présidence de cette sous-commission, créée par la Commission d'Histoire du Congo avec l'approbation de la Classe des Sciences morales et politiques, a été confiée à M. G. Smets.

Au cours de sa première réunion du 16 septembre 1959, la sous-commission a invité deux de ses membres à présenter un plan d'organisation du travail, un projet de voies et moyens et un projet de table des matières. De Commissie besliste daarenboven een nieuwe uitgave te publiceren van de kaart der geneeskundige inrichtingen van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, bijgewerkt tot op 1 januari 1960.

COMMISSIE VOOR DE KOLONIALE BIOGRAFIE

De Commissie hield 3 zittingen : op 27 november 1958, 29 januari en 25 juni 1959. 163 nota's zijn klaar voor Boek VI.

COMMISSIE VOOR DE GESCHIEDENIS

De Commissie hield 4 zittingen : op 19 november 1958 11 februari, 13 mei en 8 juli 1959.

Vier verhandelingen werden gepubliceerd in de historische reeks der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen en vijf mededelingen harer leden verschenen als overdruk uit de Mededelingen der Zittingen.

SUB-COMMISSIE VOOR DE GESCHIEDENIS VAN RUANDA-URUNDI

Na het overlijden van de H. *Pierre Ryckmans*, werd het voorzitterschap dezer sub-commissie, ingesteld door de Commissie voor de Geschiedenis van Congo met de instemming der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, toevertrouwd aan de H. *G. Smets*.

Tijdens haar eerste zitting van 16 september 1959, nodigde zij twee harer leden uit een werkplan voor te leggen, alsook een ontwerp betreffende doel en middelen en een ontwerp van inhoudstafel.

REPRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

- M. A. Dubois a représenté la Classe des Sciences naturelles et médicales à la 21^e session de l'Office international de Documentation de Médecine militaire, qui s'est tenue à Paris, du 1^{er} au 5 avril 1959.
- MM. R. Bouillenne, A. Castille et L. Soyer ont représenté ladite Classe au 11^e Symposium international de Phytopharmacie et de Phytiatrie, qui s'est tenu à l'Institut agronomique de l'État à Gand le 5 mai 1959.
- MM. G. Mortelmans et E. Bernard ont représenté la même Classe au IVe Congrès panafricain de Préhistoire, qui s'est tenu à Léopoldville du 22 au 29 août 1959.

Enfin, le Secrétaire perpétuel a représenté l'A.R.S.C. au sein du groupe de travail «Académies» de la Commission nationale pour l'Étude des Problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales. Il a rédigé un memorandum où il a défini la mission et les activités de notre Compagnie ainsi que la place qu'elle devrait occuper dans le cadre des institutions scientifiques du pays.

Dans son Rapport sur la politique scientifique au Congo belge et au Ruanda-Urundi, en date du 10 octobre 1958, ladite Commission avait reconnu

« ... le rôle prééminent qui doit revenir à l'Académie royale des Sciences coloniales de Belgique, dont les attributions comportent la promotion des sciences au Congo, la diffusion des sciences coloniales dans l'enseignement supérieur et l'information scientifique au Congo belge et au Ruanda-Urundi ».

VERTEGENWOORDIGING VAN DE ACADEMIE

De H. A. Dubois vertegenwoordigde de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen op de 21^{ste} sessie van het « Office international de Documentation de Médecine militaire », die gehouden werd te Parijs, van 1 tot 5 april 1959.

De HH. R. Bouillenne, A. Castille en L. Soyer vertegenwoordigden voornoemde Klasse op het 11de Internationaal Symposium voor Fytofarmacie en Fytiatrie, dat gehouden werd in de Rijkslandbouwhogeschool te Gent op 5 mei 1959.

De HH. G. Mortelmans en E. Bernard vertegenwoordigden dezelfde Klasse op het IVe Panafrikaans Congres voor Praehistorie, dat gehouden werd te Leopoldstad van 22 tot 29 augustus 1959.

Tenslotte vertegenwoordigde de Vaste Secretaris de K.A.K.W. in de werkgroep « Academiën » der Nationale Commissie belast met de studie van de aan België en de Overzeese gebieden gestelde problemen betreffende de vooruitgang der wetenschappen en de weerslag ervan op ekonomisch en sociaal gebied. Hij stelde een memorandum op waarin hij de opdracht en de aktiviteit van ons Genootschap vaststelde evenals de plaats die het in het kader der wetenschappelijke instellingen van het land zou moeten innemen.

In haar Verslag over de wetenschappelijke politiek in Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi van 10 october 1958, had voornoemde Commissie

« ... de vooraanstaande plaats erkend die toekomt aan de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen van België, wier bevoegdheid het bevorderen der wetenschappen in Congo omvat, het verspreiden der koloniale wetenschappen in het hoger onderwijs en de wetenschappelijke voorlichting in Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi ». Elle n'a toutefois pas adopté à cet égard une position affirmée, se bornant à recommander au Gouvernement, le 12 janvier 1959,

« ... de confier l'étude de l'important problème des Académies au Conseil national de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne le rôle qu'elles ont à jouer, le rang qui leur revient parmi les institutions scientifiques du pays et les moyens dont elles doivent disposer pour accomplir leur haute mission ».

VŒUX

Appuyant une motion adoptée par l'Académie royale de Belgique et transmise à M. le Ministre de l'Instruction publique, les trois Classes de l'A.R.S.C. ont émis le vœu que le Gouvernement recherche et réalise les moyens de mettre à la disposition des savants belges les instruments qui leur permettent de suivre le développement de la science dans les pays de l'Est, particulièrement en U.R.S.S.

Par ailleurs, la Classe des Sciences naturelles et médicales a émis le $v \alpha u$

Que les Pouvoirs publics entreprennen! dans toute la mesure du possible—ou favorisent—la réalisation du programme de recherches, proposé par le Colloque de Léopoldville, notamment en ce qui concerne:

La connaissance de la biologie et de l'écologie de la jacinthe d'eau (Eichhornia crassipes) et des caractéristiques des eaux qui permettent sa pullulation, ainsi que de toutes données susceptibles d'asseoir une lutte biologique efficace;

L'étude biologique comparative des bassins situés en conditions apparemment semblables (Amazone-Congo), où la plante se comporte tout différemment, en vue de définir les éventuels facteurs d'ordre biologique qui inhibent l'agressivité de l'Eichhornia.

Zij heeft echter niet gemeend een uitgesproken standpunt ter zake te moeten innemen en beperkte er zich toe de Regering aan te bevelen, op 12 januari 1959,

«... de studie van het belangrijk probleem der Academiën toe te vertrouwen aan de Nationale Raad voor Wetenschappelijk Onderzoek en het Hoger Onderwijs, meer bepaald voor wat betreft de rol die zij dienen te spelen, de plaats die hen toekomt onder de wetenschappelijke instellingen van het land en de middelen waarover zij dienen te beschikken om hun hoge zending te vervullen.»

WENSEN

Een motie van de Koninklijke Academie van België steunend, overgemaakt aan de H. Minister van Openbaar Onderwijs, drukten de drie Klassen der K.A.K.W. de wens uit dat de Regering de middelen zou opsporen en verwezenlijken om de Belgische geleerden de mogelijkheid te geven de ontwikkeling der wetenschappen te volgen in de Oostelijke landen, meer bepaald in de U.S.S.R.

Anderzijds drukte de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen de wens uit

Dat de openbare instanties met al de beschikbare mogelijkheden het onderzoekprogramma zouden aanvatten of bevorderen, voorgesteld op het Colloquium van Leopoldstad, meer bepaald voor wat betreft:

De kennis der biologie en ecologie van de waterhyacint (Eichhornia crassipes) en van de aard van het water dat haar voortwoekeren toelaat, evenals van alle gegevens die een doelmatige biologische bestrijding moeten toelaten;

De vergelijkende biologische studie der bekkens die in gelijkaardige omstandigheden geplaatst lijken (Amazone-Congo) en waar de plant zich anders gedraagt, met het oog op het bepalen der eventuele biologische faktoren die de ontwikkelingsmogelijkheden van de Eichhornia kunnen beperken.

Enfin, la Classe des Sciences morales et politiques a émis le *vœu*

Que les moyens indispensables en personnel qualifié et en matériel soient mis à la disposition du Territoire du Ruanda-Urundi afin de lui permettre de poursuivre de façon systématique et efficace la conservation, le classement, l'inventaire et la consultation de ses archives historiques.

Ces vœux ont été transmis à M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

A ces vœux émis par nos Classes, le Secrétaire perpétuel croit de son devoir d'en ajouter un autre, au nom de tous ses Confrères: celui de voir hâter le règlement définitif de l'octroi de distinctions honorifiques aux membres de notre Compagnie. Depuis 1954, en effet, plus aucun de nos Confrères n'a reçu une promotion à titre d'académicien, dans les ordres nationaux et coloniaux.

A diverses reprises cependant, il a été admis que notre Compagnie était mise sur un pied d'égalité absolue avec les autres Académies. Mais l'octroi des distinctions était subordonné à la mise en vigueur d'un règlement qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été publié.

Le Secrétaire perpétuel s'autorise à attirer la particulière attention de M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi sur cette délicate question, dont l'heureuse solution contribuerait grandement à soutenir le prestige de l'A.R.S.C., tout en mettant fin à la situation paradoxale actuelle, qui exclut nos Confrères de toute promotion honorifique, en raison de leur qualité d'académicien...

* *

Au terme de ce rapport annuel, il est de tradition d'évoquer la situation financière de notre Compagnie. Tenslotte drukte de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen de wens uit

Dat de onmisbare middelen voor wat bevoegd personeel en materieel betreft, ter beschikking zouden gesteld worden van het gebied Ruanda-Urundi, om het toe te laten verder op een systematische en doelmatige wijze te voorzien in het bewaren, klasseren, inventariëren en raadplegen van zijn historische archieven.

Deze wensen werden overgemaakt aan de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi.

Aan deze wensen, uitgedrukt door onze Klassen, acht de Vaste Secretaris het zijn plicht een andere toe te voegen namens al zijn Confraters: deze dat het definitief regelen van het toekennen van eretekens aan de leden van ons Genootschap zou bespoedigd worden. Inderdaad, sinds 1954 ontving geen enkel Confrater, als lid der Academie, nog een bevordering in de nationale en koloniale orden.

Herhaaldelijk werd nochtans bevestigd dat ons Genootschap op voet van volstrekte gelijkheid geplaatst was met de andere Academies. Maar het toekennen der onderscheidingen was ondergeschikt aan het in werking treden van een reglement dat, tot op heden, niet werd gepubliceerd.

De Vaste Secretaris is zo vrij de bijzondere aandacht van de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi op deze kiese kwestie te vestigen, waarvan een gelukkige oplossing ten zeerste tot het prestige der K.A.K.W. zou bijdragen, en een einde zou stellen aan de huidige paradoxale toestand, die onze Confraters van elke eretitel uitsluit, door hun hoedanigheid van academielid.

* *

Bij het besluiten van dit jaarlijks verslag, is het gebruikelijk een woord te wijden aan de financiële toestand van ons Genootschap. Le Secrétaire perpétuel a le regret de vous faire part qu'aucune amélioration n'y est intervenue depuis l'an passé.

Outre une augmentation très sensible des frais d'impression de nos publications, notre budget doit supporter l'onéreuse incidence d'un loyer et de frais d'entretien des locaux de notre Secrétariat, dont le montant est

passé de 147.000 F en 1956 à 588.000 F en 1959.

Étant donné que lesdits locaux appartiennent à l'Administration, ces lourdes charges ne constituent en réalité qu'un jeu d'écritures budgétaires et elles eussent dû, ainsi que l'a déclaré le Chef du Département en une circonstance solennelle, être compensées par l'augmentation de la subvention gouvernementale. Il n'en a malheureusement pas été ainsi.

Nonobstant nos requêtes réitérées, le Ministre n'a pas cru devoir accroître le subside annuel. Il l'a, au contraire, diminué de 600.000 F, ce qui, compte tenu de la majoration de notre loyer, réduit nos moyens d'action de plus d'un million de francs par an.

Malgré l'effort de plus en plus grand entrepris par notre service administratif en vue d'accentuer la vente de nos publications — laquelle procure en ce moment, une recette de l'ordre d'un million de francs par an — la situation financière de notre Compagnie devient inquiétante et se traduit par une diminution sensible de nos possibilités scientifiques.

Déjà, plusieurs demandes de subvention pour des missions scientifiques en Afrique centrale n'ont pu être

satisfaites.

Si aucune amélioration substantielle n'était apportée rapidement à cet état de choses, nous nous verrions contraints de ralentir encore le rythme de nos publications, au grand dam d'un prestige et d'un rayonnement Het spijt de Vaste Secretaris U te moeten mededelen dat deze toestand niet verbeterde sinds vorig jaar.

Buiten een zeer gevoelige verhoging der kosten voor het drukken onzer publicaties, moet ons budget nog rekening houden met hoge uitgaven voor de huur en het onderhoud der lokalen van onze Secretarie; dit bedrag steeg van 147.000 F in 1956 tot 588.000 F in 1959.

Gezien dat deze lokalen tot de Administratie behoren, stellen deze zware lasten in feite slechts een schikking van budgetaire boekhouding voor en zij hadden moeten goedgemaakt worden door een verhoging der regeringssubsidie, zoals het Hoofd van het Departement het in plechtige omstandigheden verklaarde. Jammer genoeg is dit niet gebeurd ...

Niettegenstaande onze herhaalde verzoeken, heeft de Minister niet gemeend onze jaarlijkse subsidie te moeten verhogen. Integendeel verminderde hij ze met 600.000 F, hetgeen onze aktiemogelijkheden met meer dan een miljoen frank per jaar vermindert, rekening houdend met de verhoging van de huur.

Ondanks de steeds grotere inspanning van onze administratieve dienst om de verkoop onzer publicaties te verhogen — welke ons thans inkomsten ten bedrage van een miljoen frank per jaar verschaft — wordt de financiële toestand van ons Genootschap zorgwekkend, wat onze wetenschappelijke mogelijkheden sterk begrenst.

Ons administratief personeel, dat reeds beperkt is in aantal, diende met één medewerker verminderd te worden. Reeds kon aan verschillende toelage-aanvragen voor wetenschappelijke zendingen in Centraal-Afrika, geen gevolg gegeven worden.

Moest niet spoedig een wezenlijke verbetering aan deze toestand gebracht worden, dan zouden wij ons verplicht zien het aantal onzer publicaties te verminderen, wat grotelijks afbreuk zou doen aan het prestige en de faam die que nous a valu plus d'un quart de siècle de persévérant labeur de nos Confrères et de nos distingués collaborateurs.

> Sire, Monsieur le Représentant du Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs, Mes chers Confrères,

Dans le discours qu'il prononça en cette même salle, le 5 mai 1959, en présence de S. M. le Roi, des plus hautes autorités du Pays et des personnalités les plus marquantes du monde scientifique belge, M. le premier ministre G. Eyskens déclara:

« La Belgique et ses gouvernants ont pris, au cours des dernières années, une conscience de plus en plus aiguë de l'importance de la science comme recherche désintéressée de la vérité comme levier puissant d'action sur la nature et comme source de prospérité économique et sociale ».

Plus loin, après avoir évoqué l'important effort financier que l'État se proposait de faire en faveur de la Science, il annonça la création d'un Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoutant :

« Le Gouvernement désire que d'ici peu de temps cette institution fonctionne et puisse remplir sa mission ».

Ces déclarations officielles et la création récente du Conseil national de la Politique scientifique autorisent le Secrétaire perpétuel à se tourner, une fois encore, vers M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour le prier d'envisager les mesures financières propres

wij, dank zij een kwart eeuw volhardende inspanning onzer leden en medewerkers, mochten verwerven.

Sire,
Mijnheer de Vertegenwoordiger van de Minister,
Excellenties,
Dames en Heren,
Waarde Confraters,

In de rede die hij hield in deze zelfde zaal, op 5 mei 1959, in aanwezigheid van Z. M. de Koning, van de meest vooraanstaande gezagdragers van het Land en de belangrijkste personaliteiten van de Belgische wetenschappelijke wereld, verklaarde de H. eerste minister G. EYSKENS dat:

« België en zijn regeerders, in de loop der laatste jaren, zich steeds scherper bewust werden van het belang der wetenschap, als onbaatzuchtig zoeken naar de waarheid en tevens als machtig middel tot beheersing der natuur en als bron van economische en sociale welvaart. »

En verder, na gewezen te hebben op de belangrijke financiële inspanning die de Staat het inzicht had te doen voor de ontwikkeling der wetenschap, kondigde hij het oprichten aan van een Nationale Raad voor het Hoger Onderwijs en het Wetenschappelijk Onderzoek, er aan toevoegend:

« De Regering wenst dat deze instelling kortelings in werking treedt en zijn zending vervult ».

Steunend op deze officiële verklaringen en op de recente oprichting van de Nationale Raad der Wetenschappelijke Politiek, wendt de *Vaste Secretaris* zich, eens te meer, tot de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, om hem te vragen de financiële maat-

à assurer pleinement la réalisation de notre objet social. L'Académie royale des Sciences coloniales lui en exprime d'avance sa très vive gratitude.

Se réclamant aussi des déclarations de M. le Premier Ministre qui en appelait à la collaboration du monde économique et en particulier de l'industrie, le Secrétaire perpétuel se plaît à espérer que de généreux mécènes continuent à notre Compagnie des libéralités qui sont, rappelons-le, exonérées de l'impôt sur le revenu dans le chef des donateurs.

Cet appel trouve du poids dans les paroles prononcées par M. le ministre P. Harmel, lors de sa conférence de presse du 22 septembre 1959, déclarant que la liberté d'action des sociétés coloniales n'est pas entravée par la souscription à l'emprunt de trois milliards destiné à promouvoir la recherche scientifique en Belgique.

Monsieur le Représentant du Ministre,

A l'heure où se joue le sort de l'Afrique centrale, où le rôle tutélaire et civilisateur que la Belgique y exerce depuis trois quarts de siècle se mue en une mission de collaboration avec des Africains de plus en plus conscients de la part qu'ils prennent dans la construction d'un grand Pays indépendant aux destinées brillantes, notre Compagnie est heureuse et fière d'offrir au Chef du Département du Congo belge et du Ruanda-Urundi, son concours le plus total à la réalisation des objectifs nobles et désintéressés du Message royal et de la Déclaration gouvernementale de janvier 1959, si éloquemment précisée dans la substantielle et généreuse allocution que M. le ministre A. De Schrijver a adressée vendredi dernier 16 courant, à nos compatriotes du Congo.

regelen te onderzoeken die ons moeten toelaten volledig onze doelstelling te verwezenlijken.

De Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen dankt er U, bij voorbaat, ten zeerste om.

Anderzijds, en eveneens verwijzend naar de verklaringen van de H. Eerste Minister, die beroep deed op de medewerking van de economische wereld en hoofdzakelijk van de industrie, meent de *Vaste Secretaris* te mogen verhopen dat milde mecenassen ons Genootschap verder giften zullen toekennen die, zoals bekend, vrijgesteld zijn van lasten op de inkomsten in hoofde van de schenkers.

Deze oproep vindt steun in de woorden van de H. minister P. HARMEL, uitgesproken tijdens de persconferentie van 22 september 1959, dat de actiemogelijkheden der koloniale verenigingen niet beperkt worden door de inschrijving op de lening van drie miljard, ten bate van het wetenschappelijk onderzoek in België.

Mijnheer de Vertegenwoordiger van de Minister,

Op het ogenblik dat het lot van Centraal-Afrika op het spel staat, dat de taak van voogd en beschaver, die België er sinds driekwart eeuw waarneemt, zich wijzigt in een samenwerking met de Afrikaners, die zich steeds duidelijker bewust worden van hun aandeel in de opbouw van een groot en onafhankelijk land dat een schitterende toekomst tegemoet gaat, op dit ogenblik is ons Genootschap fier en gelukkig zijn meest volledige medewerking aan te bieden aan het Hoofd van het Departement van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi voor het verwezenlijken van de onbaatzuchtige en edele doeleinden uitgedrukt in de Koninklijke boodschap en de Regeringsverklaring van januari 1959 die zo welsprekend bevestigd werd door de omvangrijke en milde toespraak,

L'Académie royale des Sciences coloniales lui exprime son indéfectible attachement, comme aussi à tous ceux qui, en Belgique et au Congo, œuvrent à l'édification d'un monde nouveau, fraternel et uni.

Le 21 octobre 1959.

die de H. minister A. DE SCHRIJVER verleden vrijdag 16 dezer tot onze landgenoten van Congo gericht heeft.

De Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen verzekert hem en allen die in België en Congo werken aan de opbouw van een nieuwe, broederlijke en eensgezinde wereld, van haar onwankelbare gehechtheid.

21 oktober 1959.

A. Wauters. — Les problèmes humains dans la conjoncture actuelle du Congo.

Les problèmes humains qui se posent au Congo belge, en cette fin d'année 1959, sont, à peu de chose près, les mêmes que doivent résoudre tous les pays coloniaux en voie d'émancipation. Ils peuvent varier dans les termes et en intensité. Mais il n'en est pas un seul qui soit apparu déjà devant les dirigeants des pays qui ont conquis leur autonomie ou leur indépendance.

Notre propos n'est pas d'en faire une énumération ni une description technique, ni même d'indiquer les solutions qui auraient nos préférences. Le faire serait impertinent pour les membres de cette Académie dont un grand nombre, depuis un demi-siècle déjà, ont consacré toute leur carrière à tenter de les résoudre. Ce ne serait pas déférent non plus à l'égard de l'administration, des organismes parastataux, des missionnaires, des magistrats et des services sociaux des grandes sociétés exerçant des activités au Congo.

En ce qui concerne la solution des problèmes humains, on peut affirmer, dès maintenant, qu'elle ne sera pas toujours celle qui fut choisie dans d'autres territoires. Les conditions historiques, naturelles et psychologiques ne sont pas les mêmes. La révolution communiste chinoise comme la révolution yougoslave, comme la révolution polonaise, n'a pas eu le même style que la révolution russe. Il n'existe pas, pour les problèmes humains, de canevas fonctionnel unique, immuable, inchangeable, prétendûment polyvalent et préfabriqué. Il n'y a pas

plus de politique de décolonisation au pochoir qu'il n'y a de révolution emprisonnée dans des gabarits rigides, ne tenant compte ni de l'infrastructure, ni des conditions sociales particulières.

L'objet de la présente communication est de rechercher l'esprit dans lequel les problèmes humains doivent être explorés. Cet esprit n'est évidemment plus le même que

celui qui prévalait avant le 4 et le 13 janvier 1959.

Dans ce siècle des incertitudes, il semble que l'on se trouve, en matière coloniale, devant une éventualité inéluctable à laquelle personne ne peut se flatter d'échapper. Le tour de chacun viendra. C'est celui qui s'y sera le mieux préparé qui réussira le mieux, au bénéfice mutuel des Blancs et des populations autochtones, la difficile transmutation de souveraineté, à la fois dans le domaine politique et administratif et dans la gestion des entreprises. Le mouvement que nous observons aujourd'hui au Congo belge n'est pas particulier à nos territoires africains. Ce serait à la fois présomptueux et aveugle de le croire. La solution des problèmes humains ne doit pas être recherchée dans la conjoncture actuelle du Congo, mais dans celle de l'Afrique tout entière et même du monde.

Le phénomène auquel nous assistons est un phénomène universel. Il est aussi irréversible.

Ce n'est pas la première fois que l'humanité se trouve placée devant une révision complète des valeurs et de la structure de ses institutions. Elle ne procède pas à ces métamorphoses partout en même temps, ni de la même manière. Mais nulle part elle ne peut s'y dérober.

Ce que nous observons aujourd'hui, c'est le traditionnel conflit entre, d'une part, le développement des forces de production et, d'autre part, la stagnation de rapports sociaux et politiques qui ne s'adaptent pas assez rapidement et assez profondément aux nouvelles exigences de la technique et aux nouveaux modes d'organisation du travail. J'entends du travail humain, du travail social (1).

Un système donné de production implique nécessairement :

- Des rapports spécifiques de propriété entre ceux qui collaborent à la production et
 - Des institutions spécifiques.

Les forces productives — dont on parle souvent sans les identifier — sont le résultat de l'addition de la technique à l'organisation du travail. Le meilleur exemple est l'automation. Ces forces continuent à croître et, avec elles, le mode de production ainsi que la superstructure constitutionnelle et institutionnelle. Mais bientôt cette croissance est déséquilibrée. Une rupture se produit : les relations juridiques et le statut organique des institutions ont tendance à se stabiliser face aux forces productives sans cesse en mouvement.

Ce conflit entre ce qu'il y a de statique et ce qu'il y a de dynamique dans la société crée les conditions objectives de la révolution (2).

Le développement des forces productives est devenu tel qu'elles échappent parfois au contrôle de l'esprit humain. Une seule invention en provoque dix autres (*).

⁽¹) D'après la préface que Karl Marx écrivit pour son ouvrage : Contribution à la critique de l'économie politique (Éditions sociales, 95, Bd. de Sébastopol, Paris IIe, 1957) (Publié pour la 1re fois en 1859).

^(*) Arthur Wauters, Le Régime soviétique et ses Institutions (p. 6, Éd. de l'Institut de Sociologie Solvay, Collection du Centre d'étude des Pays de l'Est, Bruxelles, 1958).

⁽³) Quelques inventions, innovations et découvertes en moins d'un demisiècle (depuis le rattachement du Congo à la Belgique) qui ont modifié nos mœurs, les rapports de production, les modes d'organisation du travail, et changé nos institutions sociales et juridiques, ou qui ont préparé de plus importantes découvertes encore :

^{1908.} Invention du compas gyrostatique de marine (Anschutz-Kaempfe).

^{1909.} Kamerlingh Onnes liquéfie l'hélium.

^{1909.} Invention par Geiger, du détecteur de particules.

^{1909.} Bleriot traverse la Manche en avion.

Chacune de ces découvertes ou de ces innovations ne détermine pas isolément un changement dans la structure sociale. C'est le rythme et le volume cumulés du développement de ces forces de production, qui provoquent le bouleversement. C'est l'effet combiné de ces nouveautés techniques et fonctionnelles, qui a raison de structures sociales périmées. Si elles étaient maintenues, elles deviendraient un obstacle à la marche normale de la société.

La conjoncture révolutionnaire apparaît lorsque certaines classes sociales, pour qui ces structures surannées constituent des privilèges, s'opposent à l'alignement des rapports sociaux sur les nouvelles forces de production. Cela s'est produit un très grand nombre de fois

1910. Découverte par A. Gockel de l'existence de rayons cosmiques.

1911. Rutherford formule l'hypothèse de la structure planétaire de l'atome.

1912. Le même isole le noyau de l'atome.

1912. A. CARREL réussit la culture artificielle des tissus.

1913. EINSTEIN expose sa théorie de la relativité restreinte et générale.

1913. Pavlov étudie les réflexes conditionnés.

1913. Haber et Bosch réalisent la synthèse de l'ammoniaque.

1918. RUTHERFORD procède à la première désintégration de l'atome.

1919. Premiers films sonores.

1921. Belin invente un procédé de téléphotographie.

1922. La Cierva fabrique le premier autogyre.

1923. Louis de Broglie publie sa 1re étude sur la mécanique ondulatoire.

1925. Fischer et Tropsch réalisent la synthèse des carburants liquides.

1926. H. Bush. Première lentille électronique.

1927. Heidegger. Fabrication du caoutchouc synthétique.

1927. Premières expériences de télévision.

1927. G. Lemaitre. Hypothèse de l'Univers en expansion.

1928. Pfleumer. Enregistrement des sons sur bandes magnétiques.

1928. A. Fleming découvre la pénicilline.

1932. Lawrence et Livingstone mettent au point le 1er cyclotron.

1933. Joliot-Curie. La radioactivité artificielle.

1933. Mise au point en Allemagne, du microscope électronique.

1934. Chadwick découvre les neutrons.

1935. STANLEY découvre des virus protéines.

1938. Carothers. Synthèse du nylon.

1938. Salack. Synthèse du perlon.

1940. Le radar.

1941. Cerveaux électroniques (Vannemar Busch).

1941. Découverte du Neptunium et fission du Plutonium.

1945. Bombe atomique.

dans l'histoire, notamment lorsque l'esclavage et le servage furent abolis, lorsque le travail artisanal a fait place au travail à la pièce et au travail à la chaîne, qui nous ont conduits tout droit aujourd'hui à l'automation. Celle-ci prépare de nouvelles altérations profondes du mode de propriété, du code civil, du droit international privé, des mœurs quotidiennes et de la structure de la société. C'est cela qui se prépare au Congo, et autre part en Afrique, où le processus a déjà commencé. C'est probablement un bienfait pour nous que nous puissions, dans ce domaine, nous inspirer de l'expérience d'autrui. Cette révolution est inévitable. C'est l'erreur des marxistes dits orthodoxes d'affirmer que cette révolution sera nécessairement socialiste.

Le capitalisme connaît aujourd'hui une crise structurelle semblable à celle que la société du Moyen Age a traversée lors de la Renaissance, au moment précis où ce même capitalisme prenait son essor.

La Renaissance ne fut pas seulement un changement d'attitude intellectuelle et morale — changement qui n'est d'ailleurs pas absent aujourd'hui du comportement des indigènes du Congo et des autres pays sous-développés. Il s'est caractérisé par l'impulsion donnée à l'énergie vitale. L'homme avait repris confiance dans ses propres facultés. Cette mutation cérébrale fit apparaître une conception nouvelle des rapports entre l'être humain et l'univers.

Aujourd'hui, on retrouve, dans la conduite des peuples assujettis, cette même exploration obstinée des apports venus de l'Occident, afin de s'en servir pour s'affranchir de ce même Occident.

L'homme de la Renaissance voulait, lui aussi, assurer sa vie propre et son indépendance. Ceux qui, jusqu'à présent, ont vécu dans une sorte de somnambulisme, l'esprit sollicité et tourmenté par des chimères, des divagations, des fables, des mirages et des hallucinations, le cerveau peuplé de spectres et de fantômes veulent, comme l'homme de la Renaissance, s'affranchir d'un monde extérieur qui ne leur a envoyé jusque-là que des messages de colère et des malédictions.

Bien sûr que beaucoup de révoltes auxquelles nous assistons chez les peuples de couleur ont le caractère incohérent et maladroit des hérésies qui, au début de la Renaissance, ont mis en péril l'unité de l'Église. L'homme de la Renaissance devient conscient de la réalité du monde sensible. Celui-ci a une existence propre, en dehors de son imagination, de ses superstitions et de ses visions.

Nous observons une évolution analogue chez le Noir, dont les élites commencent à abandonner la magie et la sorcellerie. C'est l'aurore de la science. C'est la fin du miraculeux et du surnaturel.

Ce sont l'imprimerie, la boussole et la poudre à canon qui ont mis fin au système féodal. L'imprimerie a détruit le monopole de l'instruction détenu par quelques privilégiés: les moines et les seigneurs. La poudre à canon a anéanti le monopole militaire des féodaux. La boussole a fourni, par la découverte de continents nouveaux, un exutoire à l'impatience conquérante d'un capitalisme chargé de tout le potentiel d'énergie d'un mode nouveau de production et d'échange (¹).

L'épanouissement du capitalisme à l'époque de la Renaissance ne pouvait s'accommoder d'une théorie de l'État basée sur la Bible. Il ne pouvait pas non plus accepter que l'Église décrète souverainement que le prêt à intérêt était un péché mortel. Maintenir les lois sur

⁽¹⁾ L'interprétation économique de l'histoire comme instrument de recherche fut acceptée par des historiens, comme Henri Pirenne, qui n'avait rien de marxiste (Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme, communication faite en séance publique de l'Académie royale de Belgique en 1921). Elle le fut par Émile Durkheim. Le sociologue français, hostile à la philosophie marxiste, y voyait une forme de la conscience collective, notion indispensable pour comprendre ce qui se passe dans l'âme de ceux qui posent les problèmes humains dont nous nous occupons ici.

l'usure, inspirées de la théologie antérieure à la Renaissance, c'était stériliser dans la racine le nouveau régime de production et d'échanges qui naissait au milieu d'une effervescence intellectuelle grandissante. De là, la révolte contre l'autorité et la revision des éthiques acceptées. L'esprit humain refuse que l'on fixe des limites aux zones qu'il désire explorer. A l'origine, le capitalisme est basé sur l'individualisme. Il a besoin de l'imprimerie pour répandre l'instruction, parce que celle-ci est une des nécessités essentielles de la production et de l'échange capitalistes. Il veut une société basée sur la science exacte. Il est imprégné de scepticisme, d'utilitarisme et de rationalisme. Il est dépouillé de tout élément mystique. La lutte contre l'Église était inévitable. Elle fut accompagnée de l'expropriation des biens de cette dernière, du renforcement de l'autorité de l'État au détriment de l'Église et de la séparation de l'Église et de l'État. L'Église perdit l'influence temporelle qu'elle exerçait. Son autorité spirituelle elle-même fut contestée. Elle subit, dans sa forme organique, l'attraction du nationalisme naissant. Elle perdit son caractère d'universalité. Le catholicisme espagnol, le gallicanisme français, le calvinisme, le luthéranisme, prirent un caractère, sinon toujours hérétique, du moins schismatique. LUTHER défia le Pape et le Saint-Empire.

La désintégration du pouvoir de l'Église au XIV^{me} et XV^{me} siècles, et son remplacement par des États fragmentaires, peut être comparée à l'effritement de la souveraineté de l'Occident sur les colonies.

Le parallélisme est frappant quand on recherche les causes qui ont précipité cette prise de conscience par les peuples de couleur. Particulièrement en ce qui concerne l'universalisme occidental.

L'Occident semble avoir persévéré trop longtemps dans l'erreur orgueilleuse qui consiste à confondre les notions de civilisation et de culture. Personne ne conteste l'universalisme de la technique. Mais, comme le disait le R. P. HOUANG, prêtre chinois qui connaît mieux l'Occident que nous ne connaissons l'Orient, à la Semaine sociale catholique d'Angers, le 14 juillet 1959,

«... c'est l'orgueil ethnocentrique qui lui fait croire que sa civilisation est la seule.»

Le mouvement anticolonialiste auquel nous assistons aujourd'hui est caractérisé par sa violence et par son caractère nettement international. Il le doit sûrement à l'influence contagieuse de l'exemple. Les succès nombreux et grandissants des mouvements autonomistes dans le Moyen Orient, en Asie, en Afrique du Nord, puis en Afrique centrale même, l'ont encouragé à répéter ses tentatives partout où il reste des peuples assujettis.

Les Jaunes ont tenu les Blancs en échec en Corée. Ils les ont vaincus au Viet-nam. Ceci a provoqué l'éclatement du complexe d'infériorité.

Les Blancs ont mêlé les peuples de couleur à leurs sanglantes querelles. Ils ont sollicité leur aide pour ce règlement de compte entre Blancs. Ils leur ont demandé des combattants, des bases militaires, des matières premières pour la poursuite de la guerre — de la guerre entre Blancs. Il est douteux que le prestige de ces derniers en soit sorti grandi.

L'introduction des sciences appliquées, avec leurs innombrables et ingénieuses nouveautés dans les entreprises où les hommes de couleur étaient salariés, les a instruits de l'utilité de l'instruction générale et technique. Il n'est pas surprenant que la revendication au sujet de la généralisation et de l'amélioration de l'enseignement soit au moins aussi véhémente, dans les réclamations des Africains, que l'égalisation des rémunérations.

La concentration dans une même entreprise d'une nombreuse main-d'œuvre de couleur, encourage ses efforts à se grouper, à s'unir, à se concerter, et ses possibilités d'agir en commun. Les Congolais n'ignorent pas que les sociétés coloniales appartiennent à des capitalistes de nationalités différentes, mais où ils sont associés. De là l'apparition, de très bonne heure, de la volonté de s'unir à leurs camarades par-dessus les frontières. De là les conséquences de Bandoeng, d'Accra, de Monrovia, de Moshi. Ils sentent clairement que leurs intérêts sont parfaitement alignés et que la solution de leurs problèmes sera internationale ou qu'elle ne sera pas.

* *

Mais l'élément animé du plus grand potentiel révolutionnaire est incontestablement l'abus des discriminations raciales et le niveau de vie qui tombe souvent en dessous du minimum vital (¹).

⁽¹) Voici, en ce qui concerne le niveau de vie dans les pays sous-développés, quelques chiffres qui sont devenus, hélas, familiers, même aux plus profanes d'entre nous;

⁻ Un tiers des hommes du monde disposent des 3/4 des aliments ;

L'Asie, avec la moitié de la population mondiale, dispose de 17 % des aliments.

Les États-Unis, avec 7 % de la population mondiale, absorbent 42 % du revenu global de la planète.

⁻ Les arriérés, avec 54 % de la population, n'absorbent que 13 % de ce même revenu.

Plus d'un milliard d'êtres humains sont sous-alimentés ou souffrent de malnutrition.

⁻ Dans les pays arriérés, la moitié des enfants n'atteignent pas six ans.

La moyenne de vie des adultes dans les pays arriérés est la moitié de celle des pays développés. (D'après les rapports de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Pour des précisions sur le problème alimentaire au Congo belge, voir les études suivantes :

Ch. Schyns & E.-M. Denaeyer: Recherches électrocardiographiques dans le Kwashiorhor (Extrait des Acta cardiologica, T. XII, 1957, fasc. 4, pp. 413 à 436).

J. Close: Enquête alimentaire au Ruanda-Urundi (Académie royale des Sciences coloniales, Classe des Sciences naturelles et médicales, Mémoires in-8°, Tome II, Fasc. 4, 1955).

[—] E.-L. Adriaens: Recherches sur la composition en acides aminés des protéines d'aliments végétaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Académie royale des Sciences coloniales, Classe des Sciences naturelles et médicales, Mémoire in-8°, Tome III, Fasc. 3, 1955).

Ce n'est pas tout à fait par hasard que les émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville se sont produites au moment où l'économie congolaise trahissait de l'essoufflement, au moment où le prix de certaines matières premières baissait en dessous de la cote d'alarme, au moment où le budget de la Colonie traversait une période de disette considérée comme très grave, au moment où il y avait 30.000 chômeurs dans la seule ville de Léopoldville.

Ces émeutes éclatent aussi au moment où l'Afrique tout entière retentit des clameurs passionnées de peuples qui, ayant déjà conquis l'autonomie ou l'indépendance, s'aperçoivent que la route de l'émancipation est accidentée.

Au moment enfin où le Gouvernement belge envisage la réalisation du grand barrage d'Inga. Qui dira ce que pensent de ce gigantesque travail les populations congolaises, les hommes de la brousse chez qui la sensation de frustration et d'aliénation s'est accentuée en lisant les journaux, en écoutant la radio? Qui nous dira s'ils ne pensent pas qu'ils se trouvent devant une nouvelle tentative de spoliation? Ou bien Inga, avec ses fabuleuses promesses, n'a-t-il pas remplacé dans leur esprit tourmenté le grand fétiche?

La mise en valeur de cette source d'énergie exceptionnelle va se réaliser dans un continent abondamment pourvu en richesses minérales, mais assez pauvre en combustibles. Et un des moins peuplés proportionnellement des cinq continents. Il serait inimaginable qu'une

J. Close: Étude électrophorétique des protéines sériques de cas de Kwashiorhor
 (Extrait des Annales de la Société belge de Médecine tropicale, Tome XXXIII, nº 3, 1953).

E.-L. Adriaens: Recherches sur l'alimentation des populations du Kwango (Ministère des Colonies, publication de la Direction de l'Agriculture et de l'Élevage, Bruxelles 1951).

E.-J. Bigwood: Les aspects actuels des problèmes de la nutrition et de l'alimentation de l'humanité (XXIVe semaine sociale universitaire, 18-23 octobre 1954, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles).

pareille richesse naturelle soit dédaignée et reste inemployée. Si l'un ne le fait pas, c'est l'autre qui le fera. Et l'autre, qui a une grande expérience de la construction des barrages, ne nous a jamais laissés dans l'ignorance de ses intentions. L'autre, s'il apporte une aide technique, quelle qu'en soit la nature, à un peuple sous-développé, proclame

« ... qu'il s'agit là d'un appui amical et désintéressé qui n'est assorti d'aucune condition politique ou militaire » ;

L'autre se déclare

« ... l'ami fidèle et sûr des peuples africains dans leurs luttes contre le système abject du colonialisme ».

Et ceux qui reçoivent ce don d'une main empressée déclarent, de leur côté, que leur pays sera

« ... un tremplin qui permettra à l'Afrique tout entière de conquérir sa liberté » (¹) (²).

Le projet d'Inga, considéré du point de vue des problèmes humains, doit être conçu et réalisé dans la perspective de l'histoire du prochain demi-siècle et dans l'esprit des grands Saint-Simoniens, contemporains de Ferdinand DE LESSEPS (3). Car, si la croissance économique du Congo maintient sa cadence moyenne actuelle, il faudra 60 à 70 ans pour utiliser la totalité des 25 ou 30 millions de kW que représentent les chutes du Congo.

⁽¹⁾ Le Monde 26 août 1959.

⁽²⁾ Le langage des successeurs de Lénine n'est pas surprenant. Le chef de la révolution était un lecteur assidu de Clausewitz. Il avait transposé, sur le plan révolutionnaire, la théorie napoléonienne de la puissance conquérante de l'idéologie. Le conquérant ne conquiert pas. Il apporte la liberté, l'émancipation, les améliorations sociales.

⁽a) La vie de Ferdinand de Lesseps est à ce propos une prophétique leçon. Que l'on pense aux déboires financiers du début de la Compagnie du Canal de Suez; à la déshonorante corruption qui illustra tristement le percement de l'isthme de Panama, théâtre du plus grand scandale politico-financier de toute l'histoire parlementaire.

Sa réalisation, comme celle de toutes les grandes œuvres, sera accompagnée d'un cortège de déceptions et de contretemps. Elle déchaînera toutes les ambitions, depuis les plus nobles jusqu'aux moins avouables. Elle alimentera des convoitises suspectes. Elle connaîtra les intrigues et les manœuvres sordides.

Les techniques scientifiques nouvelles exigent, pour être appliquées, des moyens tellement considérables, qu'elles constituent, dès leur apparition, un facteur déterminant de centralisation démesurée : centralisation des capitaux, des institutions, des pouvoirs politiques et administratifs. Si cette monstrueuse monopolisation n'est pas expropriée au bénéfice de la communauté, sans tomber dans les pièges de l'étatisme, la démocratie n'y trouvera pas son compte (1). Ceci s'applique également à l'entreprise d'Inga qui se situe à une échelle technique tout à fait exceptionnelle.

Le Sahara non plus ne pourra être mis en valeur par la France seule, alors que ses ingénieurs ont réalisé et réalisent encore des œuvres qui font la stupéfaction et l'admiration du monde.

Tant mieux, car toute intégration économique internationale nous rapproche, à travers bien des vissicitudes, de l'intégration politique de notre planète, but suprême de ceux que les défaites n'ont pas découragés dans leurs recherches passionnées de l'unité du monde.

A moins que toutes les lois de l'histoire économique soient démenties, si le Congo se donne un Gouvernement qui inspire la confiance au dehors, ce jaillissement d'une énorme source d'énergie à bas prix, à très bas prix même, appellera à Inga, et surtout sur les rives du fleuve, un nombre grandissant d'industries importantes occupant une main-d'œuvre considérable. Et ceci va faire surgir

⁽¹) Arthur Wauters, dans: Influence des expériences communistes sur les doctrines (Centre d'Étude des Pays de l'Est, Institut de Sociologie Solvay, Université Libre de Bruxelles, 1959).

un élément nouveau pour la solution des problèmes humains. Cette main-d'œuvre va se fixer à l'endroit du Congo où la sensibilité politique atteint sa plus grande virulence.

Il n'y a, dans aucune autre partie du monde, de barrage aussi grandiose que celui que l'on se propose de construire à Inga. Et la plupart des autres grandes centrales hydroélectriques, pour ne pas dire toutes, se trouvent dans des contrées lointaines, à l'écart du croisement des grandes voies maritimes d'échange du commerce international. Ce qui n'est pas le cas pour le barrage d'Inga.

Cette concentration de salariés va promouvoir l'organisation professionnelle. L'apparition d'un syndicalisme éduqué à l'école européenne modifiera complètement les termes du problème humain.

Tout ce qui précède semble indiquer qu'il n'existe pas de solution bilatérale possible au problème colonial. L'inégalité du niveau de vie est un problème spécifiquement international.

En effet, lorsque, dans le chapitre 32 du livre I du Capital, Karl Marx établissait une corrélation entre l'accumulation de plus en plus rapide du capital et l'accumulation de plus en plus rapide de la misère, il posait un problème qui, aujourd'hui, semble avoir perdu beaucoup de son importance en Occident. La loi marxiste de paupérisation absolue corrélative à l'extension du régime capitaliste, une des lois du développement historique du capitalisme suggérées par Karl Marx, ne s'est pas vérifiée en Europe ni en Amérique du Nord (¹). Par contre, elle est toujours d'actualité dans les pays sous-développés. C'est là que sa vérification expérimentale intégrale a été réalisée (²).

⁽¹⁾ Cependant, l'Occident capitaliste connaît le chômage. Ce que les marxistes de stricte observance appellent « le paupérisme officiel ».

⁽²⁾ Il est inexact d'attribuer à Marx la paternité de la loi de paupérisation absolue concordant avec l'essor du capitalisme. Sismondi a dit bien avant lui

De nos jours, ce thème de la paupérisation absolue est redevenu un objet d'ardentes polémiques. On y a consacré de nombreuses études et de nombreux ouvrages (1).

Il n'est plus permis de douter que les populations des pays coloniaux représentent aujourd'hui le type classique du prolétaire suivant la définition qui semble avoir été acceptée unanimement par les économistes et les sociologues et qui en porte tous les stigmates.

Il s'agit d'un homme dont le salaire est absorbé entièrement par les dépenses d'alimentation et de logement. Les dépenses d'habillement étant dérisoires, ce « citoyen » est pratiquement exclu du circuit d'échange des biens industriels de consommation, alors que c'est lui qui les fabrique!

Mais ce médiocre niveau de vie aboutit à des conséquences politiques et sociales infiniment plus graves qui accroissent, précisément, le potentiel révolutionnaire. Cet

⁽dans: Étude sur l'économie politique parue à Bruxelles en 1837, tome I, page 24) que « la société moderne vit aux dépens du prolétaire de la part qu'elle retranche » sur la récompense de son travail ». De son côté, Jean-Baptiste Say, qui n'est pas plus que Sismondi suspect de socialisme, a écrit que « les épargnes des » riches se font aux dépens des pauvres ». Montesquieu, antérieur lui aussi à Marx, écrivait dans l'Esprit des lois que « le sucre serait hors de prix si la canne à sucre n'était pas cultivée par des esclaves » (Il disait cela avant l'apparition de la culture de la betterave). Et la loi d'airain des salaires de Ferdinand Lassalle, dont les rapports avec Marx n'étaient rien moins que cordiaux, était la traduction, sous une autre forme, de la loi de paupérisation formulée par Karl Marx.

⁽¹) Dans son ouvrage Marx Marxisme (Éd. Presses universitaires de France, 1957), M. André Piettre (p. 63 n.) fait observer que la thèse intransigeante de l'appauvrissement absolu fut maintenue par les doctrinaires soviétiques presque sans interruption jusqu'en 1956 au moins.

B. Borilin, L'objet de l'économie politique du socialisme et son enseignement (Dans la revue Bolchevik nº 1, 1937).

STALINE, Questions du socialisme (1939).

E. Varga, Changements dans l'économie capitaliste (1946). Manuel d'Économie politique (Académie des Sciences de l'U.R.S.S., 1935).

N. Khroutchtchev, Rapport au XX^e Congrès du Parti communiste (1956). A cette remarque de M. Piettre, il est juste d'ajouter que la position des théoriciens soviétiques (pas français) s'est assouplie.

être humain est banni du corps social. Il lui est soumis. Il ne peut avoir accès qu'à l'indigence.

Rien d'étonnant qu'il exprime ses aspirations avec une ardeur à la fois désespérée, désordonnée, mais clairvoyante malgré tout. Il veut avoir accès à un régime qui l'affranchira de cette triple aliénation et qui lui rendra sa dignité d'homme (1).

Le Révérend Père Houang, déjà cité, à la Semaine sociale catholique d'Angers, disait que

«... l'Occident prêche le Christ, mais ce sont les Asiatiques qui portent la croix ».

Il ajoutait qu'il était temps que l'Occident renonce à son amour de la puissance pour se laisser guider par la puissance de l'amour. Mais bientôt, et c'est ce qui rend d'autant plus pathétique ce malentendu entre les métropoles et les colonies, a surgi dans les esprits occidentaux les mieux avertis, une nouvelle corrélation. Elle menace de corrompre tous les rapports nouveaux que nous tenterons d'établir avec les populations en voie d'émancipation. Elle consiste à dire que les populations occidentales sont riches parce que les autres sont pauvres. Et il s'agit de toutes les populations occidentales, les ouvriers comme les autres. Si c'est exact, la classe ouvrière des métropoles est inconsciemment complice de cette aliénation et n'est pas très pressée d'y mettre fin (²) (³).

⁽¹⁾ Michel Collinet, La Notion du prolétariat, dans Le Contrat social, juillet 1959, Vol. III, nº 4, 165, rue de l'Université, Paris VII^e.

^(*) Par conséquent, la classe ouvrière, qui est réputée comme l'aile marchante du progrès social dans le monde entier, n'est plus homogène sur le plan international. De là l'existence de deux internationales socialistes différentes : celle de Londres et celle de Rangoon. Leurs centres d'intérêt ne sont plus communs. Elles ne sont plus sur la même longueur d'ondes.

Elle n'est même plus homogène au niveau national, ainsi que le démontre le progrès du secteur tertiaire (théorie de Colin Clark). Ce caractère hétérogène s'est aggravé parce que les mouvements ouvriers sont divisés politiquement, nationalement et internationalement. Nationalement, chacun d'entre eux est fractionné fonctionnellement, alors qu'il est peut-être organiquement homogène. Le patronat peut accroître encore davantage les dissensions entre prolétaires en

Ceci est un nouvel argument pour dire qu'il n'y a pas de solution bilatérale possible au problème colonial. D'ailleurs, cette interférence internationale dans les problèmes humains et dans les autres, ne résulte pas d'une volonté d'ingérence, mais de l'évolution de notre système de production et d'échange.

Cette disparité du niveau de vie existe aussi dans le bloc des pays communistes. Pendant la période stalinienne, le Komintern (Internationale communiste) avait réussi à imposer aux partis communistes du monde entier, l'idée que les progrès de l'Union soviétique se confondaient avec les progrès du communisme. Cette prétention du capitalisme d'État soviétique eut pour conséquence que les populations de l'Allemagne de l'Est et des autres démocraties populaires furent soumises à une sorte d'exploitation économique d'un caractère paracolonial. La preuve en fut fournie par l'expulsion du Komintern en 1949, de la Yougoslavie communiste, par les émeutes de Berlin-Est, par celles de Poznan et par la révolution antisoviétique hongroise (1).

Si vraiment la classe ouvrière des métropoles est inconsciemment solidaire des aliénations capitalistes dans les colonies, il y a peu d'espoir qu'une action bilatérale entre une métropole et une colonie réussisse. Il y en a d'autant moins que le mouvement socialiste qui, sur le plan mondial, n'arrive pas à dégager une politique internationale commune, acceptable par tous les partis affiliés, peut difficilement prôner la transformation, dans les métropoles, d'un régime qui a infligé un démenti à la

multipliant les catégories de salaires, en détruisant l'uniformité apparente de la rétribution, en payant des primes, des bonifications, des indemnités à des privilégiés.

⁽a) A. Sauvy: Théorie générale de la population (Vol. I, p. 152, Éd. Presses universitaires de France, Paris, 1952).

⁽⁴⁾ Lire à ce sujet l'excellente étude de John Papworth, Socialism and World Poverty (Éd. International Society for Socialist Studies, 22, Nevern Road, Earl's Court, London, S. W. 5).

loi de paupérisation absolue de MARX et qui a donné à la classe ouvrière un niveau de vie considérablement amélioré.

D'autre part, il n'est pas inutile d'indiquer que le capitalisme contemporain a révélé des capacités inattendues d'adaptation au bouleversement que les révolutions sociales lui ont imposé. Le dernier demi-siècle a montré que le capitalisme est capable d'atténuer, dans des proportions considérables, les maux dont il fut responsable à l'époque où MARX écrivit Le Capital.

Les développements surprenants de la technologie ont à ce point accru la productivité, qu'il peut s'engager dans une politique de hauts salaires, de bas prix de revient, de faibles taux du profit, qui amortissent substantielle-

ment la tendance vers la paupérisation (1).

Mais ce qu'il convient de souligner, c'est que tout cela, il peut aussi le faire dans les pays sous-développés. Ce ne serait pas là un des paradoxes les plus inattendus que de voir le capitalisme colonial coopérer à la solution de la question coloniale, bien que le capitalisme secrète ses propres toxines sous la forme d'un syndicalisme revendicatif, dont les objectifs dépassent de beaucoup les améliorations matérielles et qui visent à la transformation structurelle de l'actuel mode de production et d'échange.

C'est pourquoi les problèmes humains ne peuvent être résolus ni par des myopes, ni par des joueurs de poker. Je me permets de faire appel à un souvenir personnel de ma carrière diplomatique. J'ai eu le privilège de rencontrer, il y a quelques années, un des plus éminents hommes d'État de l'Asie. Comme je lui demandais quel était le souci majeur de ceux qui s'occupent de la santé publique dans son pays, il me répondit laconiquement : « Manger ».

Ce qui est terrifiant, c'est que si on posait cette même

⁽¹) Lire à ce propos le nouveau programme du Parti social-démocrate d'Allemagne Occidentale (septembre 1959).

question aujourd'hui, on y ferait la même réponse. Ainsi l'on est tenté de rejoindre une nouvelle fois le R. P. Houang lorsqu'il reprend l'anathème de l'Évangile: « Malheur aux riches » et lorsqu'il l'applique aux nations privilégiées.

* *

Si le niveau de vie est le problème majeur dans le secteur social, le système de Gouvernement est le problème majeur dans le secteur politique. On peut même affirmer que les remèdes les plus ingénieux seront impuissants à triompher de la misère si le système politique est mauvais. Et c'est ici qu'apparaît une interrogation à laquelle il est difficile de se dérober.

Dans ses efforts souvent méritoires pour résoudre le problème colonial, l'Occident, infatué de la supériorité de ses institutions politiques, a voulu les offrir aux peuples auxquels il donne l'indépendance comme un modèle à suivre. On peut se demander si l'Occident n'est pas une nouvelle fois victime de son orgueil.

Il y a quelques années, le Dr Tannenbaum a consacré un ouvrage à la faillite de la démocratie dans les républiques de l'Amérique latine. Il y soulignait une différence fondamentale, qui reparaît aujourd'hui dans les nouveaux rapports que nous préparons avec les peuples assujettis. En effet, dans les démocraties occidentales, le plus petit commun dénominateur est l'individu. Notre structure politique est construite sur une société individualiste, ce qui n'est évidemment pas le cas dans la partie de l'Afrique qui nous intéresse, où ce commun dénominateur est la communauté tout entière avec ses corollaires, comme la solidarité du clan, etc.

L'apprentissage de la démocratie parlementaire exige beaucoup de temps et de patience. Elle exige encore bien davantage la formation de cadres autochtones robustes et exceptionnellement bien formés. Car l'histoire récente de quelques-uns des nouveaux États africains, a montré, comme le *Times* du 14 juillet 1959 le faisait observer, que la démocratie, comme nous la concevons, conforme à notre longue tradition, n'y a jamais prospéré. Et, dès lors, les dirigeants de ces nouveaux États sont captivés par l'idée de prendre des raccourcis qui aggravent presque toujours leurs difficultés.

L'examen attentif du totalitarisme politique, tel qu'il est apparu récemment dans certains jeunes États africains, semble indiquer qu'il s'agit là de l'expression d'un complexe d'infériorité créé le plus souvent par le manque de cadres issus des populations auxquelles on a octroyé l'indépendance.

Cette interrogation, je la pose à ceux de nos Confrères qui se sont consacrés à l'étude de la philosophie politique.

Je conclus en disant que la solution des problèmes humains doit être cherchée dans l'axe de la perspective historique. Sinon, au lieu de les résoudre, nous en aurons créé de nouveaux. Cette obligation s'impose d'autant plus que le développement des moyens de production, y compris l'organisation du travail, se poursuit sur un rythme tel que les Occidentaux ont peine à adapter leurs concepts aux faits. Le rythme du progrès technique est plus rapide que la cadence de l'esprit humain surtout dans le domaine moral. Mais aussi dans celui des institutions qui sont dépassées et dont la structure ne répond plus aux exigences de la technique.

Le 21 octobre 1959.

